

La Feuille d'Avis de la vallée de Joux – FAVJ -

Elle fêtait son 150^e anniversaire en 1990, par un numéro spécial du 13 décembre. Elle fut donc fondée en 1840. Nous ne retracerons pas son histoire ici, renvoyant le lecteur à d'autres sites à découvrir sur internet.

Ce numéro spécial, fort bien conçu, permet de découvrir, si peu que ce soit, le caractère de l'éditeur qui régna sur ce journal de 1932 jusqu'à son décès en 1979.

La FAVJ, mieux que n'importe quelle autre source, est apte à témoigner des années cinquante. Tous les numéros de cette décennie sont consultables sur le site Scriptura de la Bibliothèque cantonale vaudoise.

Nous ne donnons ici à titre d'exemple qu'un seul numéro, celui du 25 février 1953. Ce peu de documentation suffit pourtant déjà à révéler une bonne dose de l'ambiance de l'époque.

Bonnes découvertes.

LORSQUE LE GUICHET S'ENTROUVRAIT

Aller à l'Imprimerie Dupuis au Sentier relevait du mystère. Du corridor principal on pénétrait dans une étroite pièce assez sombre souvent encombrée de paquets d'imprimés prêts à la livraison. Entre l'appel de sonnerie et l'ouverture du guichet de verre fumé s'écoulait un bon moment que le regard ne pouvait s'empêcher de poser sur les choses et les textes qui traînaient par là, allant de la plus simple curiosité à l'indiscrete lecture de faire-parts ou de bulletins de versement...

Alors le guichet s'ouvrait !... pour laisser apparaître le maître des lieux M. Roland Dupuis. Le visage empreint de bonhomie et de contrariété il laissait percevoir parfois de l'énervement. Par-dessus son épaule on apercevait le mystère du lieu que seul le cliquetis de la Linotype et l'odeur d'encre avaient laissé imaginer. Des rayons surchargés de catalogues occupaient le premier bureau alors que derrière les ouvriers s'occupaient de mille choses difficilement discernables. Dans cette enfilade de bureaux, d'établis et de machines naissait la Feuille de la Vallée. Par quelques questions marquant notre intérêt on pouvait alors accompagner le patron dans son antre et enfin toucher du doigt des caractères encore encrés pour lire sur la peau une lettre à l'endroit !



Roland Dupuis 1906-1979

Deux extraits de la FAVJ du 13 décembre 1990

FEUILLE D'AVIS

DE LA VALLÉE DE JOUX

PARAIT LE MERCREDI / PUBLIE LES AVIS OFFICIELS

ABONNEMENTS

Un an Fr. 7.50 / 6 mois Fr. 4.40
3 mois • 3.10 / Etranger • 10.-
L'abonnement ne cesse qu'au refus écrit. Les annonces et abonnements sont payables d'avance ou contre remboursement.

REDACTION ET ADMINISTRATION

Imprimerie Roland DUPUIS, Le Sentier
Téléphone 85527 / Chèques postaux II 4690

ANNONCES

La ligne ou son espace corps B:
Tarif 1^{ère} insertion la ligne . 0.31
local / la 2^{ème} et suivantes . 0.25
Avis mortuaires 0.44
Tarif suisse 0.31
Etranger 0.33 / Réclame 0.60
Rabais par contrat à l'année.

SKI-CLUB, LES CHARBONNIÈRES

CONCOURS ANNUEL

Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars

Avec la délégation des ski-clubs de la Vallée, Lavanney, Q. N. D. et Choucas, Vevy, Champéry, Montceux-Gillon-Caux, St-Georges, St-Georges, Vaulion.

PROGRAMME



Samedi 28 février

15 h. Appel des coureurs, Hôtel du Cygne (local chauffé pour fartage)
15 h. 15 Premier départ de la course de fond

Dimanche 1^{er} mars

9 h. Appel des coureurs (derrière Le Pont). Slalom deux manches (Dames, Juniors, Seniors)
9 h. 15 Premier départ
14 h. 15 Appel des sauteurs (la Combaz)
14 h. 30 Premier saut
17 h. 30 Distribution des prix au local

BAL BUVETTE

Le Pavillon des prix peut être visité dès jeudi à l'Hôtel du Cygne.
5 Challenges en compétition.

Le Club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions : auprès de G. Lugin, Les Charbonnières, tél. 83208 de 18 à 20 h., jusqu'au samedi à midi.

Un chemin sera ouvert pour l'accès à la piste de saut.

Salle de Spectacles, Le Sentier

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 FEVRIER 1953

Portes 20 heures - Rideau 20 h. 30

SOIRÉES

offertes à ses membres honoraires, passifs et invités par le

CHOEUR DE DAMES

DU SENTIER

Direction :
M. Amy ROCHAT

Au piano d'accompagnement Mme LIENGME, avec le précieux concours de Monsieur Alphonse DUPUIS, saxophoniste.

PROGRAMME

1. Cueillons, cueillons ma jolie...
2. Matin d'automne
3. Les Nymphes, mezzo-solo, chœur et piano
4. Intermède : 4 pièces pr saxo. et piano
a) Menuet, Beethoven, b) Grave, Tartini
c) Aria, J. S. Bach, d) Beau romarin, Kreisler
5. Renouveau
6. Chanson
7. C'est le joli mai

Pellaux-Cousin, P. Miche
J. Roehat
J. Mouquet

Ch. d'Orléans, J. Apothéose
Henry Spiess, Roger Vuataz
Ed. Simoncini

Entr'acte

Le Père de Mademoiselle

trois actes gais de Roger Ferdinand
par la Compagnie du Rideau Bleu
Claude Mariau, metteur en scène

Les portes seront rigoureusement fermées pendant l'exécution du programme.



Pont). Slalom deux manches
(Dames, Juniors, Seniors)
9 h. 15 Premier départ
14 h. 15 Appel des sauteurs (la Combaz)
14 h. 30 Premier saut
17 h. 30 Distribution des prix au local

BAL BUVETTE

Le Pavillon des prix peut être visité dès jeudi à l'Hôtel du Cygne.
5 Challenges en compétition.

Le Club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions : auprès de G. Lugin, Les Charbonnières, tél. 832 08 de 18 à 20 h.,
jusqu'au samedi à midi.

Un chemin sera ouvert pour l'accès à la piste de saut.

SALLE DE SPECTACLES DES CHARBONNIÈRES

SAMEDI 28 FEVRIER 1953

Portes 19 h. 45 - Rideau 20 h. 45

SOIRÉE

offerte à ses membres honoraires, passifs et invités par la

Chorale « Les Amis » du Cercle du Pont

Direction : M. André Mader

avec le précieux concours du Cercle Littéraire du Sentier

PROGRAMME

	Musique	Paroles
1. Hymne à la terre natale	G. L. Pantillon	R. Dornin
2. Les vieux chalets	L. Broguet	A. Schmidt
3. Hymne à la Patrie	O. Barblan	J. Bovet
4. Complainte	A. Sala	C.-F. Ramuz
5. Chœur des chasseurs	K. M. Weber	de l'opéra Freischütz
6. O petit pays...	C. Hemmerling	G. de Reynold

25 ans de bonheur

Comédie en 3 actes de Germaine Lefrancq
Interprétée par le Cercle Littéraire du Sentier

Prix des places Fr. 2.—

A l'issue de la soirée

GRAND BAL

ORCHESTRE « SWING-MELODIES »

Buffet bien assorti

Vins de 1er choix

Au piano d'accompagnement Mme LIENGME, avec le précieux concours de Monsieur
Alphonse DUPUIS, saxophoniste.

PROGRAMME

1. Cueillons, cueillons ma jolie...
2. Matin d'automne
3. Les Nymphes, mezzo-solo, chœur et piano
4. Intermède : 4 pièces pr saxo. et piano
a) Menuet, Beethoven, b) Grave, Tartini
c) Aria, J. S. Bach, d) Beau romarin,
Kreisler
5. Renouveau
6. Chanson
7. C'est le joli mai

Pelloux-Cousin, P. Mieh
J. Rochat
J. Mouquet

Ch. d'Orléans, J. Apothécos
Henry Spiess, Roger Vautaz
Ed. Simoncini

Entr'acte

Le Père de Mademoiselle

trois actes gais de Roger Ferdinand
par la Compagnie du Rideau Bleu
Claude Mariau, metteur en scène

Les portes seront rigoureusement fermées pendant l'exécution du programme.

Les cartes numérotées seront obtenues contre les coupons détachables des cartes de
membres, plus paiement d'une finance de 50 et., dès le jeudi 26 février au magasin
Porchet, tél. 837 04.

Pour les non-porteurs de cartes, entrée 2 fr. le vendredi seulement. Les membres
qui n'auraient pas reçu leurs cartes sont priés de s'adresser à Mme Hélène Mey-
lan-Capt, Arcadie, tél. 838 65.

BAL

Samedi à l'issue de la soirée
à la grande salle du Lion d'Or

exclusivement réservé aux membres et invités de la société.

Entrée : Fr. 1.50 par personne, couple Fr. 2.50

Orchestre André Brulhart
et ses solistes.

Les talons des cartes nominatives de membres et invités seront nécessaires pour
l'entrée au bal. Tenue sportive indésirable.

Il ne sera pas accepté de nouveaux membres passifs à cette occasion.

LES RASSES - BULLET 1er MARS 1953

26^{me} COURSE NATIONALE SUISSE DE FOND 50 KM

1er départ 7 h. 30 - 150 coureurs

Dans le cadre de la course, l'après-midi dès 14 h. 30

CONCOURS DE SAUT

avec la participation d'une élite de sauteurs

Renseignements et programme auprès du comité d'organisation, tél (024) 624 51

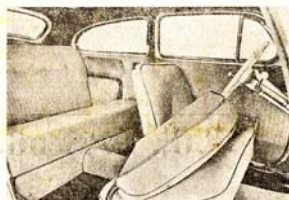
451-4 Yv

CINEMA UNION BRASSUSPortes 20 heures.
Séance 20 h. 30Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars 1953Le film français sensationnel qui vient de triompher à la
BIENNALE DE VENISE

L'œuvre puissante et audacieuse de J. P. SARTRE

La P..... respectueuseavec: **BARBARA LAAGE** la révélation de l'année**IVAN DESNY - WALTER BRYANT - MARCEL HERRAND**L'histoire d'une femme déchue, pitoyable, mais
rayonnante de beauté intérieure!Tour à tour fouguese, canaille, traquée, goguenarde ou suppliante,
Barbara LAAGE fait du personnage humain et nuancé de « Lizzie »
une création bouleversante!

Location dès jeudi 26 février à la coopérative, téléphone 857 77

**Automobilistes...**Garniture intérieur • Housses
en simili et tissus • Tapis de
fond • Réparations • Travail
soigné et sûr mesure.**Veuve Henri SIMOND & Fils**
SELLERIE-CARROSSERIE
*Le Sentier***Avis à toutes les mamans****Ski-Club, Les Bioux****CONCOURS
ANNUEL**SAMEDI 28 FEVRIER ET
DIMANCHE 1^{er} MARS**Samedi 28 février CONCOURS ENFANTS**14 h. 30 Descente-Slalom (garçons, filles)
16 h. Course de fond (garçons)**Dimanche 1^{er} FOND - DESCENTE - SLALOM**9 h. 30 Course de fond
juniors et vét. 7 km., seniors 14 km.
14 h. 1^{er} départ course de descente
pièce à Ferdinand
15 h. Slalom, deux manches
17 h. 30 Proclamation des résultats et
distribution des prix à l'Hôtel des
3 Suisses

Pour chaque discipline distribution des dossards au départ.

Inscriptions et renseignements auprès de Roger Reymond, tél. 856 27, ou à l'Hôtel
des 3 Suisses, tél. 855 08, jusqu'au vendredi 27 février, à 20 h., dernier délai.
Assurances: Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents
envers les coureurs et le public.

JEUDI 26 FEVRIER

à 20 h. 30 au

LION D'OR

Le Sentier

Bref exposé politique en
vue des élections, puis**CONFERENCE PSS***Avec l'équipe suisse
au tour de France cycliste*
par Alex Burtin, directeur sportif

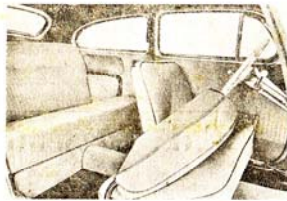
Invitation cordiale à tous. Discussion

(voir communiqué)

PSS, section régionale

PARTI SOCIALISTE SECTION DE LA VALLEE**Conférences publiques**

AVEC FILM



Automobilistes...

Garniture intérieur • Housses
en simili et tissus • Tapis de
fond • Réparations • Travail
soigné et sur mesure.

Veuve Henri SIMOND & Fils
SELLERIE-CARROSSERIE
Le Sentier

Avis à toutes les mamans et futures mamans de la Vallée de Joux

Cet avis s'adresse à toutes les mamans d'enfants nés après le 1^{er} janvier 1939, ainsi qu'aux jeunes épouses qui auront prochainement la joie d'être maman.

Une voiture-exposition de la grande maison spécialisée lausannoise Rummel stationnera dans différentes localités de la Vallée de Joux selon l'horaire annoncé ci-dessous.

Vous pourrez y voir gratuitement et sans aucune obligation d'achat, tout ce qu'il faut pour envelopper et habiller l'enfant, de sa naissance à 14 ans. Vous serez étonnées des prix avantageux auxquels on peut aujourd'hui se procurer de beaux et bons articles pour bébés et enfants, grâce à une organisation de vente unique dans ce domaine en Suisse.

Mamans, profitez de cette occasion unique d'examiner ce que vous offre le spécialiste en layettes et articles d'enfants, et de passer éventuellement commande.

OFA 5578 L.

RUMMEL S.A. LAUSANNE
TOUT POUR L'ENFANT

JEUDI 26 Le Brassus 8 h. 30 à 12 h.

L'Orient 13 h. 30 à 16 h.

Le Pont 17 h. à 18 h. 30

VENDREDI 27 Le Sentier 8 h. 30 à 12 h. 30

Le Lieu 13 h. 30 à 15 h. 30

Les Charbonnières 17 h. à 18 h. 30

Invitation cordiale à tous. Discussion

(voir communiqué)

PSS, section régionale

PARTI SOCIALISTE SECTION DE LA VALLÉE

Conférences publiques

AVEC FILM

LA PROCHAINE VAGUE

L'ORIENT | LE BRASSUS

MERCREDI 25 FÉVRIER à 20 h. 30

HOTEL DE LA POSTE

HOTEL DE FRANCE

Elections au Grand Conseil

Beautés du Socialisme

par M. Albert von der Aa
municipal à Lausanne

par M. Ed. LAVANCHY
président de l'Ecole sociale de Musique
à Lausanne

Les dames sont les très bienvenues

Comité PSS

A l'assaut de l'Everest

Grande conférence publique

par **RAYMOND LAMBERT**

mercredi 25 février 1953 à 20 h. 30

Grande Salle du Casino, Vallorbe

SUPERBES CLICHÉS COULEURS

Places : parterre Fr. 2.30, galeries Fr. 2.80

Centre d'éducation ouvrière, Vallorbe - Club alpin suisse, section de Vallorbe

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DU LIEU

Election d'un député au Grand Conseil

les 28 février et 1er mars 1953

Les électeurs de la Commune du Lieu sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection d'un député au Grand Conseil.

OUVERTURE DU SCRUTIN :

Samedi 28 février, de 19 à 20 h.
Dimanche 1er mars, de 11 à 12 h. et de 13 à 14 heures.

Le registre civique est déposé au Greffe municipal jusqu'au vendredi 27 février 1953, à 20 heures.

Seule la carte civique délivrée pour la législature 1953-57 est valable.

Le citoyen qui n'aurait pas reçu cette carte doit la réclamer avant la clôture du rôle des électeurs.
Greffe municipal.

COMMUNE DU CHENIT

Elections au Grand Conseil

L'assemblée électorale de la Commune du Chenit est convoquée pour les 27 et 28 février 1953, et 1er mars 1953, à l'effet d'élire les députés au Grand Conseil.

OUVERTURE DU SCRUTIN :

vendredi 27 février, de 18 à 20 h.
samedi 28 février, de 17 à 20 h.
dimanche 1er mars, de 11 à 14 h. sans interruption.

Tout citoyen actif, au sens des articles 2 et 3 L.E.D.P., domicilié dans le canton depuis trois mois au moins, pourvu d'une carte civique valable, a le droit de participer à l'élection dans sa commune de domicile.

Seule la carte civique délivrée pour la législature 1953-1957 est valable.

Le citoyen qui, le 15 février 1953, n'aurait pas reçu cette carte doit la réclamer avant la clôture du rôle des électeurs.

Le rôle des électeurs est déposé au Greffe municipal jusqu'au jeudi 26 février 1953, à 17 heures.

Greffe municipal.

COMMUNE DE L'ABBAYE

Election d'un député au Grand Conseil

les 28 février et 1er mars 1953

Les électeurs de la Commune de l'Abbaye sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection d'un député au Grand Conseil.

OUVERTURE DU SCRUTIN :

Convocation à l'assemblée générale ordinaire



Jeudi 5 mars à 20 h. 15

au Lion d'Or

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des comptes.
4. Rapport de la Commission de gestion.
5. Discussion et votation des rapports.
6. Nominations statutaires.
7. Indemnités aux organes de la société.
8. Diverses et propositions individuelles.

Série sortante: MM. Daniel Meylan et Willy Bieri

Les comptes sont à disposition au Bureau de la société.

Engagement d'une **APPRENTIE VENDEUSE**: les offres sont à adresser à M. D. Meylan, président Orient.

Coopérative Le Sentier.

COMMUNE DU CHENIT

Avis d'enquête

La Municipalité du Chenit ouvre une enquête publique de 10 jours concernant son projet de transformation de l'appartement du 1er étage, côté « bisse » du Collège Neuf du Brassus, en une salle d'école, selon plans de M. E.-L. Petitmaître, architecte.

Le dossier est déposé au Greffe municipal jusqu'au samedi 7 mars 1953, à midi.
Greffe municipal.

**Département de l'Agriculture
de l'Industrie et du Commerce**
Ecole cantonale de fromagerie, Moudon

**Cours temporaire
destiné aux montagnards**

Un cours de fabrication du fromage aura lieu à l'Ecole Cantonale de fromagerie de Moudon, du 27 avril au 1er mai 1953.
Pour de plus amples renseignements, consulter la Feuille des Avis Officiels du 24 février 1953 ou la Terre Vaudoise du 28 février 1953.
P. 408-A-8 L.

Banderoles de vélos

MISE D'IMMEUBLES

Le vendredi 6 mars 1953, dès 14 heures, à l'Hôtel de la Truite.

AU PONT

le curateur de M. Charles Ernest feu Ernest ROCHAT exposera en mise publique les immeubles suivants appartenant au pré-nommé :

Sus la Cornaz, champ de	11 a 80 ca.
Champs de l'Essert, champ	36 21
A la Tornaz, champ	36 48
A la Tornaz, champ	13 55
Au Pourier, champ	5 50
En Sagnevagnard, pré	8 69
Au total:	112 a 23 ca.

Mise au détail avec réserve du bloc.

La mise aura lieu sous autorité de Justice.
Par ordre: G. GIROUD, Notaire, Sentier.

Chorale Brassus

remerciera sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la pleine réussite de ses soirées et matinées.

Tombola: Prière de retirer les lots jeudi 26 février à la Lande, de 19 h. 20 à 20 h. 30.
Le comité.

Remerciements

Le Ski-Club Orient-Sentier

remerciera sincèrement tous les généreux donateurs qui ont contribué à garnir le pavillon des prix lors de son concours annuel des 14 et 15 fév.

Vespa-Club

Réservez votre soirée du samedi 7 mars, à 19 h. 30.

Souper - Réunion - Films

à l'Hôtel de l'Union.
Inscriptions jusqu'au 5 mars chez Piguet-Vallon, tél. 85836.
Les futurs Vespistes seront les bienvenus.

S.F.G., Le Sentier

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la parfaite réussite de nos soirées familiales.

Tombola

Les lots restants pourront être retirés le mardi 3 mars au Lion d'Or, de 20 à 20 h. 30.

Tous à la Revue de Lausanne

les 6-7 et 13-14 mars

Course en autocar A. V. J.

VENDREDIS 6 et 13

Départ	Brassus	18 h.
	Sentier	18 h. 10
	Orient	18 h. 15
	Bioux	18 h. 20
	Abbaye	18 h. 25
	Pont	18 h. 30

SAMEDIS 7 et 14

Brassus	17 h.
Sentier	17 h. 10
Orient	17 h. 15
Bioux	17 h. 20
Abbaye	17 h. 25
Pont	17 h. 30

Prix de la course, place au théâtre comprise, 13 fr. 50.

Inscriptions: Bureau A.V.J., tél. 85725.

Le Chœur mixte du Lieu

Le chœur mixte du Lieu se réunira le samedi 7 mars à 19 h. 30.

et 3 LEDP, domiciliés dans le canton depuis trois mois au moins, pourvu d'une carte civique valable, a le droit de participer à l'élection dans sa commune de domicile.

Seule la carte civique délivrée pour la législature 1953-1957 est valable.

Le citoyen qui, le 15 février 1953, n'aurait pas reçu cette carte doit la réclamer avant la clôture du rôle des électeurs.

Le rôle des électeurs est déposé au Greffe municipal jusqu'au jeudi 26 février 1953, à 17 heures.

Greffe municipal.

COMMUNE DE L'ABBAYE

**Election d'un député au Grand Conseil
les 28 février et 1er mars 1953**

Les électeurs de la Commune de l'Abbaye sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection d'un député au Grand Conseil.

OUVERTURE DU SCRUTIN :

Samedi 28 février, de 19 à 20 h.

Dimanche 1er mars, de 11 à 12 h. et de 13 à 14 heures.

Le registre civique est déposé au Greffe municipal jusqu'au vendredi 27 février 1953, à 20 heures.

Seule la carte civique délivrée pour la législature 1953-57 est valable.

Le citoyen qui, d'ici au 21 février 1953, n'aurait pas reçu cette carte doit la réclamer avant la clôture du rôle des électeurs.

Greffe municipal.

Avis d'enquête

La Municipalité du Chenit ouvre une enquête publique de 10 jours à la demande de M. Louis GOY-DEPREZ, au Brassus, lequel se propose d'installer diverses machines avec moteurs électriques dans son atelier de menuiserie sis à proximité de la gare.

Les plans sont déposés au Greffe municipal jusqu'au samedi 7 mars 1953, à midi.

Greffe municipal.

COMMUNE DE L'ABBAYE

Enquêtes publiques

La Municipalité de l'Abbaye ouvre les enquêtes publiques suivantes :

1. Pour le compte de M. Louis BURICOD, Le Pont, concernant son projet de construction d'une maison familiale en lieu dit : Vers les Collandés à l'Abbaye.

2. Pour le compte de M. Marcel ROCHAT, de Francis, à l'Abbaye, concernant son projet de construction d'une maison familiale en lieu dit : Vers les Collandés à l'Abbaye.

Les plans sont déposés au Greffe municipal ; délai d'opposition : le samedi 7 mars 1953, à midi.

Greffe municipal.

Greffe municipal.

Département de l'Agriculture de l'Industrie et du Commerce

Ecole cantonale de fromagerie, Moudon

Cours temporaire destiné aux montagnards

Un cours de fabrication du fromage aura lieu à l'Ecole Cantonale de fromagerie de Moudon, du 27 avril au 1er mai 1953.

Pour de plus amples renseignements, consulter la Feuille des Avis Officiels du 24 février 1953 ou la Terre Vaudoise du 28 février 1953. P. 408-A-8 L.

Banderoles de vélos

La recette du District au Sentier

sera ouverte au public les jeudi 26 et vendredi 27 février jusqu'à 18 h. et le samedi après-midi 28 février, de 14 h. à 16 h.

SOUSSION

Le Conseil d'administration de l'HOPITAL DE LA VALLEE met en soumission les travaux suivants, pour l'agrandissement de l'Hôpital :

1. Terrassement, maçonnerie, béton armé.
2. Carrelages et revêtements.
3. Charpente.
4. Couverture et ferblanterie.
5. Appareillage.
6. Chauffage.
7. Menuiserie.
8. Lino.
9. Serrurerie.
10. Gypserie et peinture.
11. Vitrerie.

Les entrepreneurs intéressés peuvent retirer les formulaires de soumission, par écrit, au bureau des architectes, dès le lundi 2 mars 1953.

Les plans peuvent être consultés à l'Hôpital ou au bureau des architectes Bujard & Roessler, Grand-Pont 2, Lausanne.

Toutes les soumissions doivent être rentrées pour le lundi 23 mars 1953, à 11 h., dernier délai, au bureau des architectes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

AVIS NON OFFICIELS

TROIS CHALETS

CULTE POUR SKIEURS

Dimanche 1er mars, à 11 h. 15

Départ	Brassus	18 h.
	Sentier	18 h. 10
	Orient	18 h. 15
	Bioux	18 h. 20
	Abbaye	18 h. 25
	Pont	18 h. 30

SAMEDI 7 et 14

Brassus	17 h.
Sentier	17 h. 10
Orient	17 h. 15
Bioux	17 h. 20
Abbaye	17 h. 25
Pont	17 h. 30

Prix de la course, place au théâtre comprise, 13 fr. 50.

Inscriptions : Bureau A.V.J., tél. 8 57 25.

Le Chœur mixte du Lieu

remercie le nombreux public qui, par sa présence, a contribué à la parfaite réussite de sa soirée du 14 février.

Les lots peuvent être retirés chez M. Raymond Guignard, Le Lieu.

Le comité.

Eglise Nationale Vaudoise PAROISSE DU BRASSUS

Assemblée de Paroisse

Dimanche 1er mars, à 20 h. 15, à la salle de la Lande.

Ordre du jour :

1. Rapport sur les diverses activités paroissiales.
2. Enseignement religieux.
3. Question de la restauration du Temple.

Invitation à tous les paroissiens et paroissiennes.

Eglise libre

Dimanche 1er mars, culte du matin supprimé, remplacé par un culte du soir à 20 h. 30. Ste-Cène.

Syndicat d'élevage bovin

Solliat-Sentier

Estivage 1953

Les inscriptions de génisses pour les montagnés des Bégnines et de la Petite-Chaux sont à faire parvenir par écrit, sur carte postale, au secrétaire, pour le 2 mars, dernier délai. Il ne sera admis que du bétail indemne de tuberculose.

vespa-club

Réservez votre soirée du samedi 7 mars, à 19 h. 30.

Souper - Réunion - Films

à l'Hôtel de l'Union.

Inscriptions jusqu'au 5 mars chez Piguet-Vallon, tél. 8 58 36.

Les futurs Vespistes seront les bienvenus.

S.F.G., Le Sentier

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la parfaite réussite de nos soirées familiales.

Tombola

Les lots restants pourront être retirés le mardi 3 mars au Lion d'Or, de 20 à 20 h. 30. Le comité.

A vendre

poussette 40 fr. ; pousse-pousse 50 fr. ; chaise d'enfant 10 fr.

S'adresser à JOSSEVEL, poste, Solliat.

Comment voter au Chenit

Chaque électeur du Chenit a droit à trois suffrages, soit un nombre égal à celui des députés à élire. Si le bureau trouve donc plus de trois noms sur un bulletin, il supprime les derniers inscrits. Le cumul imprimé n'est pas autorisé. Toutefois, si un électeur veut avantager la position d'un candidat, il peut inscrire son nom deux fois, mais, dans ce cas, ne peut donner ses suffrages à tous les candidats de la liste choisie.

Exemple : l'électeur prend une liste portant les noms suivants : Louis, Ernest et Emile ; il peut déposer la liste compacte ou s'il tient à avantager Louis, pourra l'inscrire une seconde fois à la main. Dans ce cas, il devra rayer ou bien Ernest ou bien Emile.

Panacher une liste, c'est remplacer un ou plusieurs noms de cette liste par un ou plusieurs noms de la liste adverse. Ce procédé fait perdre des voix à son propre parti et les donne à l'autre, ce qui n'est pas du tout à recommander avec le système de la proportionnelle. Le citoyen ne peut voter que pour l'un ou l'autre des candidats figurant sur les listes régulièrement déposées.

COTE DU LAC DE JOUX

du 18 au 24 février 1953

18. — 1002,44	22. — 1002,32
19. — 1002,41	23. — 1002,31
20. — 1002,37	24. — 1002,27
21. — 1002,34	

L'abondance des communications nous contraint à renvoyer au prochain numéro plusieurs comptes rendus et communiqués. Nous nous en excusons auprès de nos correspondants. (Red.)

**Avant
de laisser
réparer
votre radio**

demandez un devis sans
engagement à

RADIOVISION

Poste 33 Vallorbe

A. CHAVAILLAZ
radio-électricien diplômé

MAITRISE FÉDÉRALE

**Jambes Froides ?
et pieds**

PRENEZ du

CIRCULAN

contre les

troubles de la circulation

CURE Fr. 20.50, 1/2 11.20, 4.95
chez votre pharmacien

Un des
24 avantages BERNINA

La BERNINA est la seule
machine qui possède un pied
de biche en cuvette brevété
pour reprendre le tricot de
laine.



BERNINA
Lusti

Louise 6 Louviers 741. 23 00 20

ALIMENTS COMPLETS



**LOTÉRIE
ROMANDE**

LE 7 MARS

MOBILIER POPULAIRE
A. TINGUELY, BULLE

La maison qui reçoit chaque jour des quantités de demandes d'offres d'une clientèle toujours
contente de ses services, vous offre ses mobiliers de qualité des prix et conditions de paiement
à la portée de chaque bourse.

Belles chambres à coucher beau bois dur, bouleau ou noyer, composées
de : 1 armoire 3 portes, avec rayonnage pour lingerie, penderie et grand rayon,
glace intérieure, 1 coiffeuse avec 1 ou 3 glaces, 4 tiroirs ou à décrochement, 2 ta-
bles de nuit, 2 lits jumeaux ou séparables, 95/190 cm. ou grand lit à 2 places, 120
ou 140/190 cm. Depuis Fr. 875.— Depuis par mois Fr. **19.-**

Literie très bonne qualité pour 2 lits jumeaux 95/190 cm. ou grand lit 2
places 120 ou 140/190 cm. avec : sommier métallique 30 ressorts tête mobile, pro-
tège-matelas rembourré, matelas crin et laine ou à ressorts, duvets mi-duvet ou
édredon, traversins, oreillers et magnifique couvre-lit satin avec valants et teinte
à choix. Depuis Fr. 596.— Depuis par mois Fr. **14.-**

Magnifiques studios composés de : 1 divan avec ou sans coffre, matelas et 2
coussins indéformables, avec carcasse métallique, 2 fauteuils rembourrés sur hauts
ressorts, en beaux tissus d'ameublement épais, 1 table de salon, 1 table de radio, 1
sellette, le tout en beau bois dur ou noyer. Depuis Fr. 692.— Depuis par mois Fr. **15.-**

Très belles salles à manger tout beau bois dur et noyer composées de :
1 grand dressoir noyer avec argentier, 1 table fixe ou à rallonges, 4 chaises siège
bois ou à rembourrer. Depuis Fr. 693.— Depuis par mois Fr. **13.-**

Nous nous chargeons de tous autres genres d'installations mobilières au choix du client pour
de modestes sommes payables également par petites mensualités.
Demandez nos offres sans engagement et l'un de nos collaborateurs spécialisés se rendra à votre
domicile vous soumettre notre documentation illustrée, nos prix et nos grandes facilités de paiement.
Visitez gratuitement nos expositions à Bulle. Sur rendez-vous nous vous cherchons en voiture.
En outre, nous nous faisons un plaisir de vous offrir un cadeau avec tout achat.
Discrétion absolue. Livraison rapide par camion et installée dans votre appartement francs pour
toute la Suisse. Très nombreuses références. OFA 2281 L

Fabrique d'horlogerie de la

Or • Argent • Elain • Cristaux

Bagues avec pierres véritables • Alliances • Chevaliers
Boucles d'oreilles • Bracelets • Broches • Colliers
Pendentifs • Boutons de manchettes • Épingles de cravate
Pince-cravate • Bonbonnières • Boîtes à poudre
Ciseaux à broder • Dots à coudre • Etuis à cigarettes
Porte-cigarière • Porte-mines • Plumes réservoir
Cahiers • Ouvroir-lettre.

Montres des meilleures marques • Réveils • Pendulettes
Pendules neuchâteloises.

Assortiment complet de couverts de table : quarante modèles
Truelles à gâteaux • Pincettes à sucre • Passoirs à thé
Porte-couteau • Dessous de verre • Dessous de bouteille
Cendriers • Plats à beurre • Serviettes à pain
Compotiers • Coupes à fruits • Services à crêpe
Services thé et café • Services liqueur • Services à vin
Services jusseau • Plats bois-écaillé • Plateaux à verres
Plateaux à dessert • Garnitures de toilette • Gobelets
Fauts • Chandeliers • Assiettes avec armoiries
Craquelés • Châsses • Coupes de sports • Bonnettes
Javelles.

Alexandre ROCHAT, Le Sentier

Des jours meilleurs...



- Heureuse maman...
- ses enfants, quoi qu'il arrive,
- feront un bon départ dans la vie,
- car leurs parents, prévoyants,
- ont déjà conclu
- leur police d'assurance-vie
- auprès de LA SUISSE

VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ MALADIE

LA SUISSE

24 avantages BERNINA

La BERNINA est la seule machine qui possède un pied de biche en cuvette brevetée pour reprendre le tricot de laine.



BERNINA
Lusti

Louvve 6 - Lausanne - Tél. 23 00 20

P 1008 3 L

ALIMENTS COMPLETS



En vente chez :

Société Vaudoise d'Agriculture et de viticulture, à Croy
MOULIN AGRICOLE, CROY

PROVINI S.A., Cotonnay-Gare - Tél. (021) 8 03 36

AS 2009 L



TIBA
cuisinière combinée électrique et bois

à 2, 3, 4 plaques

MAGASIN DE FOURNEAUX
G. Pécoud, Sentier
Téléphone 8 50 16



La bonne machine Suisse

Vente - Réparations - Fournitures
J. Golay, Sentier, Cylises 3

édredon, traversins, oreillers et magnifique couvre-lit satin avec volants et teinte à choix. Depuis Fr. 596.—

Depuis par mois Fr. 14.-

Magnifiques studios composés de : 1 divan avec ou sans coffre, matelas et 2 coussins indéformables, avec carcasse métallique, 2 fauteuils rembourrés sur hauts ressorts, en beaux tissus d'ameublement épais, 1 table de salon, 1 table de radio, 1 toilette, le tout en beau bois dur ou noyer.

Depuis par mois Fr. 15.-

Très belles salles à manger tout beau bois dur et noyer composées de : 1 grand dressoir noyer avec argentier, 1 table fixe ou à rallonges, 4 chaises siège bois ou à rembourrer. Depuis Fr. 603.—

Depuis par mois Fr. 13.-

Nous nous chargeons de tous autres genres d'installations mobilières au choix du client pour de modiques sommes payables également par petites mensualités. Demandez nos offres sans engagement et l'un de nos collaborateurs spécialisés se rendra à votre domicile vous soumettre notre documentation illustrée, nos prix et nos grandes facilités de paiement. Visitez gratuitement nos expositions à Bulle. Sur rendez-vous nous vous cherchons en voiture. En outre, nous nous faisons un plaisir de vous offrir un cadeau avec tout achat. Discretion absolue. Livraison rapide par camion et installée dans votre appartement franco pour toute la Suisse. Très nombreuses références.

OPA 2201 L

Fabrique d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds

sortirait à domicile
achevages avec mise en marche
à ouvriers consciencieux.

Faire offres sous chiffre 039 RC au bureau du journal.

Fiancées

Pour vos trousseaux adressez-vous en toute confiance à

Manufacture de trousseaux
H. KELLER-WIRZ, Pesaux
FACILITES DE PAIEMENT



BOUCHERIE CHEVALINE RENENS

AS 1715 L

Propriétaires de forêts, Communes

Suis acheteur encore quelques gros-ses coupes de bois sur pied.
Bois bostreyés, chablis, éclaircies et débris de coupes sont également achetés.
Offres à GRUAZ, Marchairuz, tél. 8 57 50.



Représentant :

Pierre SIMOND
Le Brasseur

Téléphone 9 30 30

Pour l'entretien de vos pianos et harmoniums

adressez-vous à la Maison spécialisée
E. KRAEGER, LAUSANNE
5, Av. Ruchonnet, tél. (021) 22 17 15

qui vous assure un travail de qualité aux meilleures conditions. Devis gratuit et sans engagement.

P 725-4 L

A vendre

1 Mandrin universel, diam. de corps 8 mm. et pinces américaines, corps 8 mm., à l'état de neuf;
2 tours d'horloger, 1 tour à pivoter.
S'adresser à Maurice ROCHAT, Vers-chez-Grasjean, tél. 8 59 88.



Heureuse maman...
• ses enfants, quoi qu'il arrive,
• feront un bon départ dans la vie,
• car leurs parents, prévoyants,
• ont déjà conclu
• leur police d'assurance-vie
auprès de LA SUISSE

VIE ACCIDENTS - RESPONSABILITÉ - MALADIE
LA SUISSE
FONDÉE EN 1898 LAUSANNE

Agents généraux : R. Echanard et G. Amiguel
F. Nicolis, adj.
Collaborateurs : Le Segessenmann, Eclépens
Téléphone (021) 8 61 77
Mortel Dupuis, rue St. Claire
26, Orbe, Tél. (024) 7 22 86

La Fabrique LE COULTRE & Cie

engagerait

pivoteurs de rouages

ayant expérience du burin à main pour travail sur pièces grosse horlogerie. Eventuellement, ce travail pourrait être destiné à domicile.

Adresser offres ou se présenter de suite.

Valdar s.a., Orient

engagerait quelques ouvrières pour travaux délicats. Bonne vue nécessaire.
Entrée de suite ou à convenir.

J'engagerais, de suite ou époque à convenir :

1 poseur de cadrans

de première force.
Salaire intéressant. Travail assuré.
Offres à P.-E. REYMOND, L'Orient.

Société Coopérative de consommation Le Brassus

La société engagerait pour le mois d'avril
ou époque à convenir, une

Apprentie vendeuse

Conditions intéressantes.

Adresser les offres par écrit au bureau de
la société.

On cherche

pour entrée de suite ou à convenir

Apprenti menuisier

Conditions à disposition.

Faire offres à BERNEY Frères, Char-
pente-menuiserie, maîtrise fédérale, Brassus.

Pédicure

Mademoiselle E. Bron

recevra au Brassus le mardi 3 mars et au
Sentier le mercredi 4 mars

Grand - Rue 8, au 2me étage

Prière de s'inscrire au Café du Pont, Le
Brassus, tél. 857 41.

MONTRES MILKA S.A.

RUE DU STAND 29 GENÈVE

CHERCHE

acheteurs
remonteurs(SES) mécanismes et finissages
régleurs-retocheurs(SES) P 3246-2 X

Entrée de suite ou à convenir.

Couvertures en laine

grises, rayures de couleur, bonne
qualité chaude.

150 x 210 cm.

Fr. 17.50

Envoi partout contre remboursement

Chez CALAME

FIAT 1900

*Bonne
nouvelle!*

4 cylindres, 10 cv., 5 vitesses, embrayage
hydraulique, 135 km./h.

La voiture moyenne
la plus moderne vient
d'arriver.
Distributeurs officiels

**Distributeurs officiels
pour la Vallée de Joux :**
GARAGE A V J - LES BLOUX
Téléphone 857 25



A vendre

un accordéon diatonique « Bijou » état de
neuf, avec housse et partitions,
une garniture de vitrine « Pollyvog »,
chaînes à neige, grandeur des pneus 525-16,
état de neuf.

MEYLAN-ROCHAT, comestibles,
Téléphone 855 60.

On cherche à acheter

une armoire à une porte.

Faire offres à Mme Vve Henri REY-
MOND, Golisse 23.

DOMAINE

de 12 à 15 poses ou logement avec remise
est demandé à louer.

Demandez l'adresse au bureau du journal.

La maison ROBERT SIMOND,
combustibles, à Cossonay-Gare

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Maurice Bassin

son dévoué représentant durant 27 ans, dont
elle gardera le meilleur souvenir.

Dans l'impossibilité de répondre aux nom-
breux témoignages d'affection et de sym-
pathie reçus à l'occasion de son grand deuil,
la famille de

Monsieur Henri Raymond-Meylan

remercie toutes les personnes qui, par leur
présence, leurs messages, leurs envois de
fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse
épreuve, et leur exprime ses sentiments de
profonde gratitude.

Un merci tout spécial à tous ceux qui
ont visité et soigné leur cher disparu pen-
dant sa longue maladie.

La Golisse, le 23 février.

La famille de

Madame Vve François Raymond-Meylan

remercie sincèrement toutes les personnes
et sociétés qui, par leurs messages ou leurs
envois de fleurs, ont pris part à l'épreuve
qui vient de les frapper.

Le Solliat, le 23 février 1953.

Orient, le 23 février 1953.

Gaspard Nicole et famille

remercient sincèrement toutes les personnes
qui, par leurs messages ou leurs envois de fleurs,
ont pris part à l'épreuve qui vient de les frapper.

RUE DU STAND 29 GENEVE
 CHERCHE
 acheteurs
 remonteurs(ses) mécanismes et finissages
 régleurs-retocheurs(ses) P 3246-2 X
 Entrée de suite ou à convenir.

Couvertures en laine
 grises, rayures de couleur, bonne
 qualité chaude.
150 x 210 cm.
Fr. 17.50
 Envoi partout contre remboursement
Chez CALAME
 Pré-du-Marché 34 Lausanne
 P 102-1 L

Attention !!
 Jeudi au marché le banc des occasions
 sera là.
 Encore des chaussures à 10-12 et 19 fr.
 1 lot chemises sport, hommes, 15 fr. 50.
 1 lot chemises sport, enfants, toutes tailles.
 1 lot important salopettes.
 Se recommande: J. REGAT

Foin - Regain
 A vendre env. 5000 kg. foin et 1000 kg.
 regain de la Vallée, récolte 1952, disponible
 en vrac, « Au Lieu ».
 Téléphoner au No 26 06 43.

Cause de départ, milieu avril
A vendre
 chambre à coucher, bouclier pommelé, deux
 lits, avec ou sans literie, deux fauteuils, 6
 chaises tissées avec table à rallonges, divan,
 cuisinière électrique, casseroles, vaisselle, lin-
 gerie et habits.
 Case postale 7472, Le Brassus.

Le Lieu
 Le Comité en vue de
l'achat d'un piano
 a fixé son concert au dimanche 19 avril et
 sa soirée variété le samedi 2 mai.



VIRGINIA SCHÜRCH No. 444
 80 ct.
... corsé, pas cher, avantageux !

Pour tous travaux de
REVÊTEMENTS - CARRELAGES - FAIENCES
 marchandise de premier choix et travail exécuté
 aux meilleures conditions. Adressez-vous à
GEORGES GERBAULT, LE BRASSUS
 Téléphone 8 50 32
DEVIS SANS ENGAGEMENT

**A l'avenir de celui qui
 travaille à son propre compte**
 nul ne saurait pourvoir que lui-même. La Baloise-vie, grâce aux nom-
 breuses modalités de son système d'assurances, se fera une joie de vous
 aider.
 La nouvelle police d'assurance capital vous offre à la fois trois presta-
 tions supplémentaires: une assurance complémentaire maladie, le service
 de santé et, contre un modique supplément de prime, le paiement double
 de l'assurance en cas de décès des suites d'un accident.
 Demandez renseignements et prospectus, sans engagement pour vous.
LA BALOISE
 Compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1864
 Agent général: André JESTER, 13, rue Pichard, Lausanne.
 Inspecteur: W. HILTBAND, Bière. P. 13-12 L.

présence, leurs messages, leurs envois de
 fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse
 épreuve, et leur exprime ses sentiments de
 profonde gratitude.
 Un merci tout spécial à tous ceux qui
 ont visité et soigné leur cher disparu pen-
 dant sa longue maladie.
 La Golisse, le 23 février.

La famille de
Madame Vva François Raymond-Meylan
 remercie sincèrement toutes les personnes
 et sociétés qui, par leurs messages ou leurs
 envois de fleurs, ont pris part à l'épreuve
 qui vient de les frapper.
 Le Solliat, le 23 février 1953.

Orient, le 23 février 1953.
Gaspard Nicole et famille
 remercient sincèrement toutes les personnes
 qui, de près et de loin, leur ont témoigné
 tant de sympathie et courage. Nous remer-
 cions également les personnes qui ont con-
 tribué à l'achat de fleurs. Un merci spécial
 au personnel de l'hôpital pour son dévoue-
 ment, ainsi qu'à Monsieur le pasteur Jomini.
 La famille éprouvée.

Madame John Simond et ses enfants
 profondément touchés des marques d'affec-
 tion et de sympathie reçues pendant la ma-
 ladie et lors du décès de leur cher disparu,
 prient toutes les personnes et sociétés qui,
 de près et de loin, y ont pris part, de trou-
 ver ici l'expression de leur reconnaissance
 émue.
 Le Sentier, février 1953.

Profondément touchés par les nombreuses
 marques de sympathie, la famille de
Mademoiselle Adèle Piguet
 remercie toutes les personnes qui y ont pris
 part.

Dans l'impossibilité de répondre directe-
 ment aux nombreux témoignages d'affection
 dont elle a été entourée à l'occasion de son
 très grand deuil, la famille de
Madame Veuve Antoine Locatelli
 née Isoline Mari
 profondément émue, exprime à chacun sa
 gratitude et ses remerciements les plus cha-
 leureux.
 Un merci tout spécial à M. le Docteur
 Convent pour son grand dévouement.
 Le Pont, le 25 février 1953.

A gens de goût... cycles Risoud

CHRONIQUE LOCALE

Billet de l'Hôtel de Ville

Décider de la construction d'un collège est chose d'importance. Victor Hugo disait que chaque classe qui s'ouvrait avait comme résultat la fermeture d'une prison. Au rythme où va la commune du Cheuit, on pourra donc bientôt envisager la suppression complète de celles du district.

Le temps est heureusement passé où les classes de 30 élèves avec tous les degrés se concentraient encore ici et là dans notre canton. Les autorités, suivies en cela par la population, estiment qu'une classe de 30 élèves est assez forte et une augmentation d'effectif ne peut qu'être préjudiciable à un enseignement rationnel tel qu'il est envisagé aujourd'hui.

La population s'augmentant sans cesse, le Conseil communal s'est penché lundi dernier sur la situation des écoles de la commune. Il a tout d'abord sanctionné un deuxième débat la création d'une troisième classe dans le collège du Brassus. Notons à ce propos que les services cantonaux se sont ralliés aux désirs du Conseil communal qui s'opposait à la modification de l'aspect extérieur du bâtiment. Il a ensuite admis sans discussion la création d'une nouvelle classe au Sentier. La commission propose que cette classe soit logée provisoirement dans le bâtiment du service électrique.

Enfin, le Conseil a pris connaissance du rapport de la commission chargée d'examiner le préavis relatif à la construction du nouveau collège du Sentier. Le rapporteur, M. Charles Moylan, au nom de la commission unanime, a sanctionné le projet municipal après avoir consacré plusieurs séances à son étude. Le corps législatif a suivi sa commission sans discussion, comme il est de coutume lorsqu'il s'agit d'un projet important.

Les conséquences de l'augmentation de la population ne se font pas seulement sentir dans le domaine de l'enseignement primaire. L'intense circulation routière oblige la réparation des routes communales. Cela ne va pas sans gros frais. Nous en avons une preuve immédiate en constatant que 93 000 francs seront nécessaires pour mettre en état le tronçon de route reliant l'Hôtel du Lion d'Or à la gare du Sentier, et il faudra 50 000 francs pour terminer la réfection de la route du Rocheray. En plus de cela, la municipalité sollicite un crédit important pour la construction d'un égout aux Pignat-Dessons. Là aussi, les constructions nouvelles s'élèvent et si la haute conjoncture se poursuit, on peut prévoir un agrandissement de ce quartier.

Cette séance, au cours de laquelle les Conseillers de la commune du Cheuit ont pu prendre connaissance des lourdes responsabilités financières dont ils sont revêtus, débute par un exposé général de M. le syndic sur la question du déblaiement des neiges. Il fit part des efforts incessants faits par les autorités et la compagnie A.V.J. pour rétablir la circulation normale. Il dit sa satisfaction d'avoir rencontré de la compréhension de la part de la population et constata que les habitants des maisons foraines se montraient dans la plupart des cas infiniment plus compréhensifs que certains bordiers des routes régulièrement ouvertes. M. le syndic dit aussi quelques mots des besoins de la commune.

A l'Hôpital de la Vallée

Le Conseil d'administration de l'hôpital poursuit sans relâche les études préliminaires en vue de la réalisation des projets d'agrandissement.

L'urgence d'une augmentation des lits se fait continuellement sentir. C'est ainsi que pendant le mois de février, l'occupation a constamment dépassé le 100 % des places disponibles et il a fallu faire des prodiges pour loger tous les malades. On a même dénombré au cours de ce mois de février 79 malades, ce qui représente un degré d'occupation de 122 %. Il est fort heureux que la grippe, qui sévit dans plusieurs régions de notre canton ait épargné notre district, car, dans ce cas, il n'aurait pas été possible de satisfaire à toutes les demandes d'hospitalisation.

Une fois encore, nous pouvons souligner combien a été précieux l'appui de la population, qui permettra à notre établissement hospitalier de remplir sa mission avec plus de facilité.

En attendant, nous pouvons songer avec gratitude au dévouement du personnel de l'hôpital qui, nuit et jour, est au service des souffrants.

Beaux succès des classes actives de la S.F.G., Le Sentier, lors de ses soirées des 20 et 21 février écoulées

Originale et de bon goût fut la présentation des travailleurs. De plus, dans ses vœux de bienvenue, le nouveau président, Louis Pignat-Capt, sut communiquer son optimisme et son entraînement à tous ceux qui avaient répondu à l'appel du comité. Ce contact établi, nous nous sommes vite rendus compte par le travail de section, aux barres parallèles, qu'un réel progrès était à noter. Pour les concoure de cet été, il est bien entendu qu'on peut encore améliorer les balancers, sièges et tenue des pointes de pieds. Quant à l'exécution d'ensemble, c'était vraiment joli.

No 3, Préliminaires, Dames... Comme ce titre est mal approprié avec l'exquise production que ces jeunes filles ont exécutée. Un petit ballon dans les mains, tout en exécutant des mouvements de culture physique en musique, elles ont joué, sauté, dansé. Le bis était bien mérité.

Peu nombreux les individus aux barres libres, mais au moins on a vu quelques progrès. Continuez, car tout en ayant la joie de faire « votre tour », vous faites un grand plaisir aux mords de la gymnastique artistique.

La mer. A l'écoute de ce titre, il est impossible de ne pas songer un instant aux dessinateurs que la mer du Nord a infligé à ses riverains. Par bonheur, le talent d'un peintre nous a fait admirer une mer calme surmontée d'un phare. Quant aux danseuses, vêtues de grandes robes transparentes, elles avaient pour mission d'imiter les vagues. Avec l'effort des projecteurs, elles le firent d'une jolie façon en appliquant la chorégraphie propre à ce genre de spectacle. Ce fut également bisé.

Pose plastique. Numéro ingrat, car il exige du modèle beaucoup de qualités physiques. Je pense qu'il n'est pas superflu de dire que nous obtenons les formes d'un bel athlète.

Rentrée des classes



Grand
cjoix de
boîtes à
compas

OFA 581 L

• E.G. PIGUET •
LE BRASSUS • Tel. 8.55.29

Pour le bien du pays.

Nous vivons une étrange époque. Les découvertes de la science viennent chaque jour faciliter la vie de l'homme. Ces « progrès » devraient avoir comme conséquence la libération de l'individu. Malheureusement il n'en est rien et notre monde est en train de glisser tout doucement vers un esclavage d'un nouveau genre. Cet esclavage risque de n'être pas moins dur à supporter que celui qui passe pour être le produit d'une époque moyenâgeuse. Il sera le fait des lois et règlements votés et acceptés par le peuple souverain lui-même. Celui-ci, avec une inconscience rare, se forge lui-même ses chaînes.

Le fait de voir dans l'ÉTAT le seul défenseur possible contre les excès de l'égoïsme humain porte le citoyen à lui accorder des pouvoirs tels que toute liberté sera bientôt bannie de notre pays. Elle sera jugulée par une foule de contrôleurs de tous genres, et par le gendarme, exécuteur de la loi.

Il semble qu'il doit y avoir d'autres voies que l'étatisme pour assurer à l'individu à la fois une protection contre l'exploitation de l'homme par l'homme et aussi une liberté suffisante. La principale de ces voies devrait être une instruction plus poussée du citoyen. L'expérience apprend toutefois que la paresse intellectuelle est telle que l'individu n'essaie pas souvent de faire des efforts de réflexion une fois l'âge de la scalarité passé. Il suit la voie de la facilité sans s'apercevoir vers quel but elle le mène.

La Vallée de Joux, qui passa pour un des foyers de l'individualisme, doit-elle se laisser tracer par l'ambiance générale ou doit-elle au contraire s'efforcer de choisir une solution meilleure : une solution qui permette au citoyen de conserver cette liberté, son plus beau titre de gloire ?

Une telle recherche est le but des citoyens éclairés et conscients de leurs responsabilités. Nous savons qu'il y en a un bon nombre chez nous. Ils défendent l'idée qu'il est infiniment préférable de chercher à se passer de l'État dans une foule de domaines, qu'il est temps de combattre une politique de subsides qui ne peut mener qu'à un enchaînement toujours plus rigide des individus comme des com-

au dit Comité de remettre dans le délai prévu cette grande salle au village, franc de toutes dettes.

Déjà, M. V. Golay l'est dans une mesure qui sort de l'ordinaire. A son Village, à sa Commune, à sa Vallée, il n'a jamais refusé son temps ni sa peine. Toujours, il s'est montré prêt à rendre les services qu'on lui demandait et, ces services, il les a toujours exécutés bénévolement, par besoin de se dévouer. Jamais personne ne s'est adressé à lui en vain. Cet homme est heureux quand il peut travailler pour autrui, pour la communauté.

Aussi M. Victor Golay joint-il de l'estime et de la reconnaissance de tous ceux qui le connaissent.

Ensuite de ce qui précède, nous ne pensons pas qu'il serait possible de trouver, pour le Cercle du Pont, un meilleur député, un homme qui défende mieux les intérêts de notre région. C'est pourquoi nous demandons à tous les citoyens du Cercle du Pont de donner leur voix à M. Victor Golay, municipal et commerçant aux Charbonnières. Un groupe de citoyens.

L'industrie doit pouvoir faire entendre sa voix

Le Grand Conseil défunt contenait fort peu de représentants de l'industrie. Ce fait est particulièrement regrettable et il faudrait que la volonté des citoyens soit telle que cette lacune soit comblée dans la mesure du possible.

Précisons d'abord que si nous estimons qu'il est normal que l'industrie soit représentée dans les conseils de la nation, ce n'est pas dans le but d'en retirer un avantage immédiat. On ne saurait demander aux pouvoirs publics qu'ils assurent par exemple l'écoulement normal de la production horlogère. Il est infiniment plus sain que les industriels eux-mêmes soient les artisans de la prospérité commune, en collaboration avec leur personnel.

Mais dans un canton où l'agriculture possède une très nombreuse députation et qui a plutôt tendance à considérer la vie politique et sociale du pays sous l'angle unique de la paysannerie, il serait infiniment sain que les représentants de l'industrie, qui ont coutume de voir au-dessus des frontières, puissent apporter leurs avis éclairés, leurs avis basés sur des expériences personnelles. L'administration de la chose publique a des analogies nombreuses avec celle de la chose privée. Nous sommes donc heureux que des citoyens, par souci du bien public, aient accepté de distraire de leur temps des journées nombreuses pour les mettre au service de la collectivité. Nous sommes sûrs que de nombreux citoyens penseront qu'il est sain pour le pays que des industriels puissent nous représenter à Lausanne, non pas, nous l'avons dit, dans l'espoir d'en obtenir des avantages spéciaux, mais parce qu'ils sont à même de voir où est l'intérêt général qui doit dans tous les cas primer sur l'intérêt particulier.

Majorité radicale

La politique vandoise est une politique radicale. Ce grand parti vert, qui prétend à la fois...

pas sans gros frais. Nous en avons une preuve immédiate en constatant que 93 000 francs seront nécessaires pour mettre en état le tronçon de route reliant l'Hôtel du Lion d'Or à la gare du Sentier, et il faudra 50 000 francs pour terminer la réfection de la route du Rocheray. En plus de cela, la municipalité sollicite un crédit important pour la construction d'un écart aux Pignes-Dessous. Là aussi, les constructions nouvelles s'élèvent et si la haute conjoncture se poursuit, on peut prévoir un agrandissement de ce quartier.

Cette séance, au cours de laquelle les Conseillers de la commune du Chérot ont pu prendre conscience des lourdes responsabilités financières dont ils sont revêtus, débata par un exposé général de M. le syndic sur la question du déblaiement des neiges. Il fit part des efforts incessants faits par les autorités et la compagnie A.V.J. pour rétablir la circulation normale. Il dit sa satisfaction d'avoir rencontré de la compréhension de la part de la population et constata que les habitants des maisons foraines se montraient dans la plupart des cas infiniment plus compréhensifs que certains barrières des routes régulièrement ouvertes. M. le syndic fit ensuite bonne justice de bruits absurdes qui ont couru dans le public au sujet des deux empiétements qui eurent lieu au cours de la période de bise. M. Benoit profita de l'occasion pour rendre hommage au personnel communal qui sut, dans cette circonstance, accomplir simplement son devoir.

Un nouveau groupe au Grand Conseil

On nous écrit :
Depuis une centaine d'années, le canton de Vaud a l'immense bonheur d'être gouverné par le parti radical, cette glorieuse institution que nous a léguée le dix-neuvième siècle. Depuis le jour béni de sa prise de pouvoir, il a su, d'une main habile et parfois généreuse, conduire le char de l'Etat et assurer à ses adeptes et à leur progéniture une existence à l'abri de tout souci matériel. Pour ce faire, il a dû, entre autres choses, créer une imposante administration plus imposante que nécessaire — et, d'autre part, il est passé maître dans l'art du coup de piston. Il a été secondé en cela par son ancien rancuni vaincu, le parti libéral, avec lequel il s'est trouvé quelques affinités — notamment l'appétit !

Tout serait donc pour le mieux ; mais, hélas, toute chose humaine — même le radicalisme — est imparfaite et les mécontents s'acharnent à vouloir tout chambarder. Ainsi chez nous, dans notre Vallée, ne s'est-il pas créé un mouvement qui, sous le nom de « Union Démocratique Indépendante », se propose de changer tout cela. On n'est pas plus... radical ! Il faut rendre au peuple sa souveraineté, réformer l'administration, faire des économies, etc.

Un nouveau groupe d'opposition risque donc de siéger au Grand Conseil.

Cependant, si l'on y regarde d'un peu plus près, on constate que sur cette liste U.D.I. le radicalisme et le libéralisme sont dignement représentés. Alors ? Que veut-on changer ? Que veut-on réformer ? Un peu de franchise, Messieurs ! Appelez-vous par votre nom, que diable !... et dites-nous simplement que votre but est de renforcer la majorité actuelle au Grand Conseil, un point c'est tout ! Vous épargneriez ainsi des doutes à vos électeurs, et à vous-mêmes de gros efforts d'imagination ! P.S.V.

titre est mal approprié avec l'exquise production que ces jeunes filles ont exécutée. Un petit ballon dans les mains, tout en exécutant des mouvements de culture physique en musique, elles ont joué, sauté, dansé. Le bis était bien mérité.

Peu nombreux les individus aux barres libres, mais au moins on a vu quelques progrès. Continuez, car tout en ayant la joie de faire « votre tour », vous faites un grand plaisir aux mœurs de la gymnastique artistique.

La mer. A l'ouïe de ce titre, il est impossible de ne pas songer un instant aux désastres que la mer du Nord a infligé à ses riverains. Par bonheur, le talent d'un gymnaste nous a fait admirer une mer calme surmontée d'un plaisir. Quant aux danseuses, vêtues de grandes robes transparentes, elles avaient pour mission d'imiter les vagues. Avec l'effet des projecteurs, elles le firent d'une jolie façon en appliquant la chorégraphie propre à ce genre de spectacle. Ce fut également bien.

Pose plastique. Numéro ingrat, car l'exercice du modèle beaucoup de qualités physiques. Je pense qu'il n'est pas superflu de dire que pour obtenir les formes d'un bel athlète il faut beaucoup plus consacrer de temps à son entraînement que pour apprendre à « ginchier ».

« Petite folie. Ballet qui porte bien son nom, mais exige des exécutants ensemble, souples et minime bien étudiés. Les acrobates se sont taillés un beau succès dans ce numéro.

Les Villonis sont vraiment acrobates sur leurs vélos à deux ou une roue. Ils se jouent de la loi de l'équilibre avec une aisance surprenante. Ce trio très sympathique a récolté tout au long de ses exhibitions de chauds applaudissements. Interviewés sur leur entraînement, nous avons appris qu'il y a plus de dix ans qu'ils travaillent ensemble. Ils n'arrêtaient jamais l'entraînement pour ne pas perdre l'assurance indispensable et si difficile à acquérir.

No 9, Evoluant. Là, je suis parfaitement d'accord avec le programme. Car dans des exercices à mains libres, tels que les sauts les ont donnés, il y a eu une belle suite de mouvements souples, correctifs, rythmés, travail à gauche, à droite, de quoi maintenir en forme indéfiniment si l'on voulait se donner la peine de le répéter tous les jours deux ou trois fois.

Pour clore la soirée, la gym des dames nous a momentanément transportés loin des neiges, via l'Espagne. Grandes robes à larges volants horizontaux, turbans, tamourous, etc., le ballet *Evolution*, fait bien ressortir la vie triplante des gens de la péninsule Ibérique. Très gai et doucement acclamé, il mit fin au spectacle et l'envie aux spectateurs d'aller aussi danser à la salle de bal du Lion d'Or. L'orchestre Méridien, excellent dans toutes les danses, permit aux jeunes et aux moins jeunes de danser chacun selon ses goûts et tempérament, ce qui fut fort apprécié de tous les membres de la société.

Et maintenant, félicitons sans réserve nos deux moniteurs, Roger Guignard et René Golay, pour le beau succès obtenu, ceci sans oublier tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour collaborer à la réussite de ces manifestations.

Et comme le désire le comité, après la fête régionale à l'abbaye, la fête romande à Genève, rendez-vous pour cet automne au 90^e anniversaire ; si ce n'est plus possible pour une production, ce sera tout au moins pour le banquet. W. A.

que l'étatisme pour assurer à l'individu à la fois une protection contre l'exploitation de l'homme par l'homme et aussi une liberté suffisante. La principale de ces voies devrait être une instruction plus poussée du citoyen. L'expérience apprend toutefois que la paresse intellectuelle est telle que l'individu n'essaie pas souvent de faire des efforts de réflexion une fois l'âge de la scolarité passé. Il suit la voie de la facilité sans s'apercevoir vers quel but elle le mène.

La Vallée de Joux, qui passa pour un des foyers de l'individualisme, doit-elle se laisser gagner par l'ambiance générale ou doit-elle au contraire s'efforcer de choisir une solution meilleure ; une solution qui permette au citoyen de conserver cette liberté, son plus beau titre de gloire ?

Une telle recherche est le but des citoyens éclairés et conscients de leurs responsabilités. Nous savons qu'il y en a un bon nombre chez nous. Ils défendent l'idée qu'il est infiniment préférable de chercher à se passer de l'Etat dans une foule de domaines, qu'il est temps de combattre une politique de subsides qui ne peut mener qu'à un enchaînement toujours plus rigide des individus comme des communs. Il sera sain pour notre pays que des hommes de cette trempe puissent faire entendre leurs voix dans les conseils du canton et ce sont eux qu'il conviendra d'envoyer comme délégués à Lausanne.

U.D.I.

CERCLE DU PONT

Qui envoyer au Grand Conseil ?

Les 28 février et 1^{er} mars prochains, les citoyens du Cercle du Pont auront à se prononcer sur le choix de leur député pour les représenter au Grand Conseil. Actuellement un seul siège est dévolu pour le Cercle du Pont. Jusqu'à ce jour, nous avions le privilège d'avoir deux députés, soit un représentant par commune, chaque commune présentait son candidat, lequel était élu tacitement. Aujourd'hui deux candidats sont présentés, dont un par un petit groupe de citoyens de la commune de l'abbaye, alors que pour la commune de Lièux, ensuite d'une assemblée préparatoire qui s'est tenue au Sédoy, il a été décidé à l'unanimité de présenter à l'assemblée préparatoire du Cercle M. Victor Golay, municipal.

Pourquoi M. Victor Golay ? parce que celui-ci possède précisément les qualités que doit avoir un député. M. Victor Golay est, en effet, intelligent, actif, dévoué.

Intelligent, il l'a prouvé à la manière dont il a su conduire son commerce ; il l'a montré chaque fois qu'il a eu à s'occuper d'une affaire, que ce soit pour lui ou pour la communauté ; M. Victor Golay est un administrateur de premier ordre ; il a des talents d'organisateur incontestables.

Actif, M. Victor Golay l'est également, il s'est occupé des affaires publiques en même temps que de ses affaires privées ; depuis 16 ans, en effet, il fait partie de la Municipalité où ses avis, ses remarques, ses conseils sont vivement appréciés par ses collaborateurs ainsi que de ses administrés.

Aujourd'hui, M. Victor Golay, qui a 41 ans, est dans la force de l'âge.

Membre fondateur du Comité pour la construction de la Grande Salle des Charbonniers, où il fonctionna pendant 15 ans comme secrétaire-caissier, il remplit sa tâche avec une probité incontestable, ce qui permet

tique et sociale du pays sous l'angle unique de la paysannerie, il serait infiniment sain que les représentants de l'industrie, qui ont coutume de voir au-dessus des frontières, puissent apporter leurs avis éclairés, leurs avis basés sur des expériences personnelles. L'administration de la chose publique a des analogies nombreuses avec celle de la chose privée. Nous sommes donc heureux que des citoyens, par souci du bien public, aient accepté de distraire de leur temps des journées nombreuses pour les mettre au service de la collectivité. Nous sommes sûrs que de nombreux citoyens penseront qu'il est sain pour le pays que des industriels puissent nous représenter à Lausanne, non pas, nous l'avons dit, dans l'espoir d'en obtenir des avantages spéciaux, mais parce qu'ils ont à même de voir où est l'intérêt général qui doit dans tous les cas primer sur l'intérêt particulier. G.

Majorité radicale

La politique vaudoise est une politique radicale. Ce grand parti vert, qui prétend à lui seul faire notre bonheur depuis des temps relativement anciens et qui peut continuer longtemps encore, sûr qu'il est ainsi d'assurer le sien, détient en effet la majorité absolue au Grand Conseil. Majorité confortable de 111 mandats sur les 217 sièges que comprend le législatif vaudois, mais majorité toute artificielle cependant. Comment, n'ayant pas la majorité absolue des électeurs, nos radicaux arrivent-ils tout de même à détenir la majorité absolue, aussi bien au Grand Conseil qu'à celui d'Etat ? Par un tour tout de finesse, tenant de la prestidigitateur, et qui montre bien toute l'astuce et l'habileté manœuvrière de ces Messieurs.

Bien qu'ayant été les adversaires de tout jour du système proportionnel, les radicaux ont brusquement senti le danger du scrutin majoritaire dans les régions industrielles, ceci après quelques expériences cuisantes lors de certaines élections communales. Changeant le cap, ils ont admis la proportionnelle pour les grands cercles, se réservant par contre les cercles de moins de 3 députés, cercles en général campagnards et où leurs positions sont garanties. C'était simple, encore fallait-il y penser ! Ce moyen ingénieux permet de s'assurer des sièges au prorata des électeurs, là où l'opposition devient forte, tout en raffiant froidement les autres, au nez et à la barbe des autres partis.

Et c'est ainsi que se justifie notre phrase du début : La politique vaudoise est à tendance exclusivement radicale. Elle est encore épaulée par le fidèle parti libéral, lequel vote régulièrement au secours de la victoire. Cela lui vaut d'ailleurs d'avoir 40 députés, chiffre bien au-dessus de l'importance numérique réelle de ses électeurs.

Electeurs, il est temps de changer un peu tout cela ; il est temps de faire sentir aux radicaux qu'ils ne seraient restés indéfiniment et de cette façon les maîtres de la situation.

Parti socialiste de la Vallée.

RECTIFICATION Résultats de réglages

La Maison Audemars Piguet, Le Brassus, nous informe que les résultats de réglage du Bureau de contrôle du Sentier, publiés sous le nom de M. Humbert Golay, lui ont été attribués par erreur et ne le concernant pas.

Conférence Burtin

En 1950 Ferdi Kubler gagnait, de haute lutte, le Tour de France cycliste, l'épreuve sportive la plus dure qui soit.

Avant cet exploit, le grand Ferdi passait pour un fantasque. Sa victoire l'avait assagi et transformé.

En 1951, un autre Suisse, Hugo Koblet gagnait l'épreuve chère à Henri Desgrange avec une maîtrise telle que l'on parlait alors de super-champion.

Ce que l'on sait moins, c'est que derrière les géants de la route se trouvait un homme, Alex. Burtin, directeur sportif de l'équipe Suisse. Son intelligence, son sens avisé, sa grande droiture en ont fait l'ami et le conseiller, non seulement de Kubler et Koblet mais de tous les équipiers suisses. Il a su créer l'ambiance et insuffler la volonté de vaincre à ses hommes.

L'exposé qu'il fera au Lion d'Or sera du plus haut intérêt. A. Burtin se fera du reste un plaisir de répondre aux questions. Ajoutons encore qu'il est député socialiste au Grand Conseil Genevois, par conséquent homme habitué à la discussion d'un problème devant un auditoire.

C'est une occasion exceptionnelle pour de nombreux sportifs de venir passer une agréable soirée tout en se documentant de première main sur le passé, le présent et même l'avenir des grands champions suisses du cyclisme.

**Elections au Grand Conseil**

On nous écrit :

Cet événement s'annonce sous le meilleur jour, et les conditions de ce prochain scrutin sont bien propres à stimuler le zèle de l'électeur.

Loi d'être une simple sanction d'un choix fait d'avance, ce vote va revêtir le caractère d'une véritable compétition. Au Chenit, on aura à désigner 3 députés à choix sur 6 ; au Pont : 1 sur 2. Et tous, hommes de qualité et, en majorité, tout neufs sur la scène politique cantonale.

Les uns et les autres, on peut l'affirmer, ont accepté une candidature sur les instances pressantes de leurs groupes politiques ; ils sont également prêts à rentrer avec bonne humeur dans le rang, ou bien à recréer la charge et l'honneur d'un mandat de député.

Il est réconfortant de constater que notre régime démocratique trouve encore des hommes jeunes et capables qui sont disposés à mettre beaucoup de leur temps, de leurs forces, de leurs dons au service du pays.

Ils auront besoin, ces hommes, d'être encouragés premièrement par notre participation massive au scrutin. Et ce n'est pas avant tout par devoir, mais dans la conscience de notre privilège que nous irons voter. Quels que soient notre parti ou notre indépendance politiques, nous nous réjouissons d'apporter notre suffrage à ceux des nôtres que nous jugeons les plus aptes à prendre leur part au gouvernement.

Un vote bien nourri serait un premier acte très beau du prochain 150^e anniversaire du canton de Vaud.

Le Cercle du Pont doit choisir

On nous écrit :

Chômage

On nous écrit :

Dans son arrêté, voté au Grand Conseil en septembre 1952, le Conseil d'Etat parle de mesures préventives contre cette plaie.

Il dit notamment : La lutte contre le chômage est assurée par : La création de possibilités de travail.

La réadaptation professionnelle.

Toutes autres mesures ayant pour but de prévenir le chômage, de le diminuer, de le résorber ou d'en atténuer les conséquences.

L'exécutif vaudois est certainement bien intentionné, mais est-il réellement en mesure de lutter contre une crise ? Nous répondrons que l'on peut avoir des doutes à ce sujet.

L'un des moyens est, paraît-il, celui d'interdire aux jeunes gens de moins de 18 ans de s'assurer contre le chômage. La différence qu'il y aura d'avec les cautions ou l'assurance commencée à 16 ans, sera que les jeunes vaudois entre 16 et 18 ans, tombés au chômage, ne toucheront rien. S'ils sont soutenus d'une mère veuve avec deux ou trois frères et sœurs en bas-âge, la situation matérielle de toute une famille sera gravement diminuée de par le sens d'un article de loi que rien ne justifie.

On veut, en haut lieu, protéger le recrutement de la main-d'œuvre agricole en obligeant les célibataires venant de l'agriculture de faire un stage de deux ans dans l'industrie avant de pouvoir prétendre s'affilier à une caisse de chômage. Cette disposition est aussi un leurre car le jeune homme quittant la campagne pour améliorer sa situation, en entrant dans l'industrie, se fiche royalement de cela. Il ignore très souvent jusqu'à l'existence des caisses de chômage, et en cas de manque d'ouvrage il retournera peut-être travailler aux champs. Ce sera pendant une période de crise, moment où l'agriculture aura suffisamment de bras.

Sitôt la conjoncture redevenue bonne, il quittera à nouveau la terre au moment où l'on aura le plus besoin de lui.

Tant que le jeune travailleur aura une situation meilleure dans l'industrie qu'à la ferme, tous les règlements du monde n'empêcheront pas cet exode vers les centres industriels.

Les causes profondes du chômage sont certainement hors de la portée du gouvernement fédéral et, bien entendu, du Conseil d'Etat. Les travailleurs devraient comprendre que seule une entente avec les ouvriers étrangers peut nous amener ensemble à atteindre ce mal à sa racine. Cette collaboration ne peut se créer qu'au travers des partis socialistes et des syndicats libéraux.

Un responsable syndical Suedois nous disait l'été dernier : « Pour nous, l'assurance chômage n'a qu'une importance relative. Notre gouvernement socialiste et paysan poursuit une politique de plein emploi dont l'efficacité assure à chacun un gain-pain régulier. »

La Suisse, de par sa position, sa petitesse, son manque de matière première est beaucoup plus sensible à la situation économique des pays voisins. Seul un gouvernement en dehors des petites « combines » et pressions des intérêts particuliers pourra nous assurer cette sécurité dont sont justement fiers les

ski cassé termina courageusement le premier relai et permit à Gabriel Meylan de partir avec un retard de 3 minutes environ sur Olegzons et Einsiedeln. Quand Marcel Rochat partit pour le 3^e relai, le retard était déjà considérablement réduit. Il rattrapa Einsiedeln et lorsque Louis-Charles le relaya, il y avait 1' 40" que le Valaisan était parti, mais à mi-parcours, il était déjà rejoint et c'est avec 2' d'avance que Loucha paracheva cette magnifique victoire. Bravo à tous ces jeunes.

Dans un cadre grandiose, sous un ciel bleu foncé se déroula le concours de saut qui permit à Loucha de s'affirmer et à Gilbert Meylan de remporter une magnifique deuxième place avec des sauts de 59,5m. et 62m., ceci dans la catégorie seniors. Dans la même catégorie, André Raymond se classait 14^em. En élite, Conrad Rochat très brillant à l'entraînement joua de malchance, vu qu'un fatras malheureux ne lui permit de réaliser qu'un saut de 55m. à la première série et bien qu'il réalisait lors de la 2^eme série avec 65m. et un style impeccable le plus beau saut du concours, il se classa 7^em, alors qu'il était normal de le voir se classer 2^e ou 3^em.

Nous tenons à féliciter et remercier tous ces skieurs pour leurs magnifiques performances et le bel esprit de camaraderie montré à St-Moritz et durant ce long déplacement.

Communiqué.

C'est vendredi 27 et samedi 28 février prochains que le Chœur de Dames du Sentier offrira ses soirées annuelles à ses membres et amis.

Victime d'une crise de direction, cette vaillante société a eu, malgré tout, la grande chance de pouvoir réduire, dans de grandes proportions, les perturbations qu'elle occasionne inévitablement un tel changement. C'est avec entraînement et persévérance que, sous la direction de M. Amy Rochat-Lerèche l'étude de six chœurs a été menée à bien. De ce programme intéressant, relevons tout spécialement une composition moderne de Roger Vuataz et « Renouveau », chœur imposé aux sociétés féminines lors de la prochaine fête cantonale de chant, musique composée par J. Apothéloz, sur le célèbre rondeau de Ch. d'Orléans, qui, tous deux, ne sont pas sans difficultés.

Quatre pièces pour saxophone (M. A. Dupuis), ainsi qu'une comédie gaie, fine et toute nouvelle (la création en a été faite avec grand succès à Genève le vendredi 13 février) complètent un programme fort alléchant. Le public fidèle du « Chœur de Dames » a dès à présent, l'assurance de passer d'agréables moments. Espérons que nombreux seront ceux qui prendront le chemin de la Salle de Spectacles en cette fin de semaine ; ils ne le regretteront pas.

Les Rasses, rendez-vous des skieurs de « grand fond »

Ces jours prochains, la jolie station jurassienne accueillera l'élite des skieurs suisses de « grand fond » qui, sur 50 km., courra la plus pénible des épreuves du genre.

Dès vendredi 27 février, la piste sera ou-

plus sur la mauvaise pente pour finir par être internée à la maison d'arrêt de Saint-Saturnin.

Un grand film français qui ne laissera personne indifférent et dont vous garderez encore longtemps un impérissable souvenir

LES CHARBONNIERES.**Notre candidat**

Victor Golay, plus connu sous le pseudonyme de « Toti », ayant fait ses preuves de capacité, il est dans la logique même de le présenter aux électeurs du Cercle du Pont qui se prononceront les 28 février et 1^{er} mars prochains.

Depuis 20 ans fait partie du Conseil communal du Lieu qui, depuis 16 ans, a trouvé en ce dynamique un municipal qualifié n'ayant jamais reculé devant la tâche qui, parfois, n'est pas « toute rose », nous pouvons vous l'affirmer !

Serviable, dévoué à la cause commune, il nous a semblé que cette candidature nous serait d'une utilité incontestable au bien du Cercle lorsque l'on aura le bon travail qu'il a accompli jusqu'à maintenant au sein des sociétés dont il est un président qui sait animer son monde avec une parfaite courtoisie et un dynamisme, comme dit plus haut, remarquable.

Jeune, dans la quarantaine, d'excellente présentation, nous le voyons tout indiqué pour nous représenter au sein de notre législatif cantonal.

Vous pouvez donc lui accorder votre confiance ; à vous, citoyens et amis, de décider ces 28 février et 1^{er} mars !...

M. Rochat.

Déclarations d'impôts

FIDUCIAIRE DE LA VALLEE

Henri PIGUET

Mon-Désir LE PONT Tél. 83331

LE BRASSUS, Hotel de la Lande, samedi 28 février après-midi.

Pharmacie de service dimanche 1^{er} mars et la semaine qui suit :
R. TRACHSEL-GUIGNARD

Dimanche 1^{er} mars 1953**LE SENTIER**

9 h. Culte de jeunesse
10 h. Culte
11 h. 10 Ecole du dimanche
20 h. 15 Culte du soir
Mercredi 4 20 h. 15 Culte au Solliat MESTRAL
Culte à l'Orient E. JOMINI

ces pressantes de leurs groupes politiques : ils sont également prêts à rentrer avec bonne humeur dans le rang, ou bien à revêtir la charge et l'honneur d'un mandat de député.

Il est réconfortant de constater que notre régime démocratique trouve encore des hommes jeunes et ennobles qui sont disposés à mettre beaucoup de leur temps, de leurs forces, de leurs dons au service du pays.

Un vote bien nourri serait un premier acte très beau du prochain 150^e anniversaire du canton de Vaud.

Le Cercle du Pont doit choisir

On nous écrit : Comme chacun sait, une modification de la loi électorale a fait perdre au Cercle du Pont un siège au Grand Conseil. Les députés sortants se retirant, les électeurs vont devoir faire un nouveau choix. M. J. Rochat-Massy semblait être le seul candidat jusqu'au moment où, quelques jours avant l'assemblée préparatoire, un second candidat fut désigné. Deux citoyens vont donc s'affronter dont les chances paraissent égales.

Il faut dire toutefois que M. Rochat-Massy serait particulièrement désigné pour exercer les fonctions de député. En tant que municipal il remplit son mandat à la satisfaction générale, soucieux à la fois du bien public et des intérêts de chacun. Toutefois, un bon municipal n'est pas forcément un bon député. Il ne s'agit plus d'administrer quelque service, mais de faire entendre la voix du Cercle au Grand Conseil. L'expérience de la politique cantonale et une certaine influence dans les milieux dirigeants du pays sont donc nécessaires. M. Rochat-Massy possède l'une et l'autre. Il s'intéresse depuis longtemps à la vie politique du canton qu'il connaît bien et l'attention qu'il porte à ces problèmes lui a permis d'entrer en contact avec de nombreux membres de nos différents Conseils. Il est ainsi très bien placé pour représenter le point de vue de notre contrée et défendre nos intérêts.

Ceux qui veulent éviter que le Cercle du Pont ne soit qu'un figurant dans le concert de la vie politique vaudoise feront le nécessaire pour envoyer à Lausanne M. J. Rochat-Massy.

Un électeur.

pêcheront pas cet exode vers les centres industriels.

Les causes profondes du chômage sont certainement hors de la portée du gouvernement fédéral et, bien entendu, du Conseil d'Etat. Les travailleurs devraient comprendre que seule une entente avec les ouvriers étrangers peut nous amener ensemble à atteindre ce mal à sa racine. Cette collaboration ne peut se créer qu'à travers des partis socialistes et des syndicats libres.

Un responsable syndical Suédois nous disait l'été dernier : « Pour nous, l'assurance chômage n'a qu'une importance relative. Notre gouvernement socialiste et paysan poursuit une politique de plein emploi dont l'efficacité assure à chacun un gain-pain régulier. »

La Suisse, de par sa position, sa petitesse, son manque de matière première est beaucoup plus sensible à la situation économique des pays voisins. Seul un gouvernement en dehors des petites « combines » et pressions des intérêts particuliers pourra nous assurer cette sécurité dont sont justement fiers les Scandinaves.

Championnats suisses de ski

Alors que l'an dernier ces championnats se déroulaient au Brusson sous la neige, c'est à St-Moritz que samedi et dimanche derniers les skieurs des épreuves nordiques s'étaient donnés rendez-vous. Par un soleil magnifique, qui brille là-bas depuis Noël sans interruption, et sur des pistes magnifiques se sont déroulés des luttes passionnantes.

Le Ski-Club Brusson avait envoyé une équipe de 9 coureurs formés en majorité de très jeunes skieurs. Nous avions beaucoup d'espoir et par des performances magnifiques ils défendirent avec bonheur les couleurs de notre Vallée.

A tout seigneur tout honneur : Louis-Charles Golin fut le grand triomphateur de St-Moritz, vu qu'il prenait le départ dans toutes les épreuves et que chaque fois la victoire lui a souri. Premier au saut combiné, au fond, meilleur temps au relai, premier au saut spécial et champion suisse junior combiné nordique. Donc victoire encore plus complète que l'an dernier, puisque le fond s'ajoute à son palmarès. André Raymond se classe 8^e au saut combiné, mais malheureusement un mauvais fatras au fond lui fait perdre tout espoir de se classer dans le trio de tête au combiné nordique. Un tout jeune skieur, André Rochat, fait 3^e au saut combiné et une très bonne course de fond lui permet d'obtenir une belle 4^e place au combiné nordique, junior.

C'est lui qui le dimanche matin malgré un

sautes féminines lors de la prochaine fête cantonale de chant, musique composée par J. Apothéloz, sur le célèbre rondin de Ch. d'Orléans, qui, tous deux, ne sont pas sans difficultés.

Quatre pièces pour saxophone (M. A. Dupuis), ainsi qu'une comédie gaie, fine et toute nouvelle (la création en a été faite avec grand succès à Genève le vendredi 13 février) complètent un programme fort alléchant. Le public fidèle du « Chœur de Dames » a dès à présent, l'assurance de passer d'agréables moments. Espérons que nombreux seront ceux qui prendront le chemin de la Salle de Spectacles en cette fin de semaine : ils ne le regretteront pas.

Les Rasses, rendez-vous des skieurs de « grand fond »

Ces jours prochains, la jolie station jurassienne accueillera l'élite des skieurs suisses de « grand fond » qui, sur 50 km., courra la plus pénible des épreuves du genre.

Dis vendredi 27 février, la piste sera ouverte à l'entraînement des hommes et le dimanche 1^{er} mars, départ sera donné à quelque 150 spécialistes, qui ne manqueront pas de défendre âprement leurs chances.

Qui remportera le titre de champion suisse des 50 km. ? Il est certainement trop tôt pour faire des pronostics et seule la liste définitive des inscrits permettra d'opérer un premier choix. Une chose est cependant certaine : la lutte sera serrée et cela permettra d'assister à un événement sportif où la volonté, la résistance physique et la technique sont à la base du succès.

Retenez donc cette date : 1^{er} mars 1953.

Les Rasses, 26^e course nationale suisse de fond, 50 km.

CINEMA PALACE VALLORBE

« LA CAGE AUX FILLES »

Pour continuer sa série de programmes de tout premier choix, la Direction est fière de présenter à son fidèle public un nouveau fleuron du palmarès de sa sélection 1953.

Magistralement interprété par Danièle Delorme, ce nouveau film de Maurice Cloche, traitant du sujet douloureux et toujours plus actuel de la jeunesse délinquante, ne manquera pas de vous émuvoir au plus haut point, tant par l'authenticité de son histoire que par l'intensité dramatique extraordinaire de son sujet.

Vous serez tour à tour émus... captivés... bouleversés... en vivant la douloureuse destinée de cette jeune fille de 18 ans qui, abandonnée par sa famille, glisse de plus en

Henri PIGUET

Mon-Désir LE PONT Tél. 833.31

LE BRASSUS, Hôtel de la Lande, samedi 28 février après-midi.

Pharmacie de service dimanche 1^{er} mars et la semaine qui suit : R. TRACHSEL-GUIGNARD

Dimanche 1^{er} mars 1953

LE SENTIER

9 h. Culte de jeunesse
10 h. Culte
11 h. 40 Ecole du dimanche
20 h. 15 Culte du soir
Mercredi 4 20 h. 15 Culte au Solliat MESTRAL
Culte à l'Orient E. JOMINI

LE BRASSUS

9 h. Culte de jeunesse
10 h. Culte
11 h. Ecole du dimanche
11 h. 15 Culte aux 3-Chalets DE MESTRAL
20 h. 15 Assemblée de paroisse à la Lande
Mercredi 4 20 h. 15 Culte au Campe

EGLISE LIBRE

9 h. Culte du dimanche
20 h. 30 Culte et Ste-Cène M. DE MESTRAL
Lundi 2 20 h. 15 Culte aux Bioux
Mardi 3 20 h. 15 Etude biblique

LE LIEU

10 h. Culte EDMOND GRIN, prof.
LES CHARBONNIÈRES
13 h. 30 Culte EDMOND GRIN, prof.

LES BIOUX

20 h. 15 Culte

L'ABBAYE

9 h. 30 Culte

LE PONT

10 h. 45 Culte
EGLISE CATHOLIQUE
8 h. 50 Grand-Messe au Brusson
10 h. 15 Messe au Brusson
10 h. 30 Messe au Pont

SCIENCE CHRETIENNE. LE LIEU

8 h. 40 Culte
Mercredi à 20 h. 45 : Réunion de témoignage

ROLAND DUPUIS, impr.-édit., resp.

Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 février
à 20 h. 30 précises

Plus que 3 jours pour venir voir et applaudir

FERNANDEL dans son dernier grand succès comique

Le petit monde de don Camilio

AU CINEMA PALACE

VALLORBE

Du samedi 28 février au lundi 2 mars, à 20 h. 30
Dimanche : Matinée à 14 h. 45

Un foyer sans affection... dans une ambiance sordide...
telle est l'histoire authentique et émouvante de Micheline

LA CAGE AUX FILLES

avec Danièle DELORME - Noël ROQUEVERT

TÉLÉPHONE 8 42 04



Chorale du Brassus

Une chorale de Ve division de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois doit, à mon avis, être une société qui, ayant franchi toutes les difficultés techniques et expressives de la musique chorale, arrive à avoir un certain rayonnement autour d'elle et doit apporter à chacun, amateurs ou professionnels la satisfaction qu'il vient chercher au concert. De ce fait, elle se doit d'interpréter avec autant de facilité la musique moderne que populaire ou religieuse.

La Chorale du Brassus qui donnait sa soirée samedi 21 et une matinée le 22 févr., écoulés comblés de joie la foule enthousiaste qui remplissait le local des sociétés.

Et pourtant, disons-le tout de suite, la maichance accompagnait la Chorale du Brassus. M. Charlet, tombé malade, ne put diriger les chœurs, et les acteurs de samedi soir retenus par la grippe, durent être remplacés au pied levé par Mme Jane Reymond et M. Max Lepel de Radio-Lausanne. Mais la Chorale du Brassus avait fait appel à ... deux magiciens. Je dis bien deux, car avec M. Robert Mermoud à la direction, ce fut un vrai régal artistique. Les choristes étant pour ainsi dire, suspendus à ses doigts, on se demandait lequel se débécit le plus de ces harmonies, les chanteurs ou le directeur ! Mais ce tour de magie, car c'en était bien un, n'aurait pu se faire sans la préparation minutieuse de leur chef, M. Charlet. Et tous ceux qui ont entendu chanter le « Chœur des Jeunes », les exécutions parfaites des différentes œuvres qu'il interprète, savent ce que je veux dire.

La matière à critique faisant presque défaut, je ne citerai que quelques impressions des différentes œuvres qui nous furent données.

« La branche de lilas », de Dénéreaz, fut chantée avec toute la souplesse et la finesse que l'on peut souhaiter. La direction et les chanteurs, comme d'ailleurs dans les autres

La troupe Claude Mariau joua une comédie en 3 actes, « Le don d'Adèle ». Cette pièce fut jouée avec beaucoup de vie et d'action. Signalons en passant le rôle écrasant de la mère qui était d'ailleurs tenu d'une façon éblouissante. Que dire de la pièce ? Pas de très bon goût et parfois assez grossière. N'existe-t-il vraiment pas de comédies plus intéressantes à jouer ? Les acteurs se sont donnés un mal énorme pour que cette pièce obtienne le maximum de succès. Mais y ont-ils réussi, je n'en suis pas sûr !

Il nous reste à les féliciter tout de même pour le beau travail accompli.

En résumé, ce fut une belle soirée, malgré les soucis qu'elle a causés à son président (dame, quand il faut dénicher directeur et acteurs en dernière heure !) et nous vous souhaitons Chorale du Brassus, tout le succès que vous méritez pour le prochain concours de Lausanne.

A. R. L.

Apéritif à la gentiane

SUZE

l'ami du connaisseur

Concours du Ski-Club de l'Abbaye

15 février 1953

Il fallait pas mal de courage ou tout au moins d'esprit sportif pour braver la bise et les rafales de neige de ce dimanche 15 février. Mais les concurrents inscrits n'en manquaient pas : ils le prouvèrent en étant presque tous présents au départ des diverses épreuves. Nous les en félicitons et remercions tous ceux qui se dévouèrent pour assurer la réussite de ce concours dont voici les prin-

Les électeurs du cercle du Chenit

désireux d'être représentés au Grand Conseil par des citoyens avisés, indépendants et sans préjugés, accorderont leur suffrage à

MM. Gabriel DÉPRAZ

Henri BERNEY-GALLAY

et Jules ROCHAT

de la fameuse affaire. Sitôt le jugement connu, condamnant à des peines de prison les Alsaciens ayant participé à l'expédition contre le village d'Oradour, toute l'Alsace a pris le deuil. Les maires des villages, porte-parole de leurs administrés, ont proclamé la grève administrative. Strasbourg a mis les drapeaux en berne et a couvert de crape le monument élevé à la mémoire des soldats morts à la guerre. Profitant de la situation, les séparatistes alsaciens ont relevé la tête et ont immédiatement déployé une activité remarquable.

Ces faits n'ont naturellement pas manqué d'impressionner la Chambre des députés et le Sénat. Aussi, malgré l'avis négatif de la commission, une amnistie générale a été décrétée en faveur des Alsaciens, lesquels ont été immédiatement libérés.

L'Alsace reprit immédiatement son calme, mais de l'autre côté de la barre, le Limousin s'est levé. Une nouvelle agitation s'est produite, qui n'est point encore calmée. L'association des familles d'Oradour a remis à la préfecture une motion exprimant son mécontentement et la municipalité est sur le point de rendre la croix de guerre décernée à la cité martyre.

Si on passe aux réactions qui se sont manifestées en Allemagne, on voit que la presse estime que le verdict est clair et équitable. Il établit que dans une affaire de ce genre, les responsables ne peuvent être que les chefs et ce sont les seuls punissables. Dès cet instant, on ne peut dissocier les Allemands des Alsaciens et les premiers doivent, en toute bonne justice, bénéficier des mêmes mesures de clémence que leurs compagnons d'armes. Les juges de Bordeaux doivent être chagrinés de voir l'effet produit par le jugement prononcé, d'autant plus qu'il s'agissait d'une affaire qui aurait mis à une rude épreuve la sagesse d'un Solon lui-même.

Nous nous trouvons en présence d'une affaire qui témoigne de la sensibilité de la multitude et de son emballement. Il est fort heureux pour la paix du monde que le Limousin et l'Alsace soient parties d'une même nation. On ne saurait préjuger de ce qui pourrait se produire s'il s'agissait de deux peuples différents. On pourrait peut-être craindre pour la paix même de l'Europe.

A la décision raisonnée, mûrement réfléchie de la cour de Bordeaux s'oppose donc la fureur populaire, sentiment si violent qu'il pourrait dans certaine occasion provoquer un conflit armé.

Comme nous le disions plus haut, c'est une regrettable affaire à tous les points de vue. Elle nous montre d'une part que les foules peuvent être moins pacifiques qu'il ne le semble et qu'il faudra toute la diplomatie du gouvernement français pour apaiser ce trouble profond qui remue les esprits et témoigne de la division de cette pauvre France.

C'est avec beaucoup d'attention que l'on doit suivre le déroulement de la politique occidentale et en particulier les relations de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique. On sait déjà que le voyage de M. Churchill à Washington a été un échec complet. Pourtant le premier ministre attendait beaucoup de son déplacement au-delà des mers. On affirme qu'il espérait convaincre son puissant partenaire de l'utilité de faire des deux nations les dirigeants du

Et pourtant, assomons-nous tout ce sucre, la malchance accompagnait la Chorale du Brasseur. M. Charlet, tombé malade, ne put diriger les chœurs, et les acteurs du samedi soir retenus par la grippe, durent être remplacés au pied levé par Mme Jane Raymond et M. Max Lereel de Radio-Lausanne. Mais la Chorale du Brasseur avait fait appel à ... deux magiciens. Je dis bien deux, car avec M. Robert Mermoud à la direction, ce fut un vrai régal artistique. Les choristes étant pour ainsi dire, suspendus à ses doigts, on se demandait lequel se délectait le plus de ces harmonies, les chanteurs ou le directeur ! Mais ce tour de magie, car c'en était bien un, n'aurait pu se faire sans la préparation minutieuse de leur chef, M. Charlet. Et tous ceux qui ont entendu chanter le « Chœur des Jeunes », les exécutions parfaites des différentes œuvres qu'il interprète, savent ce que je veux dire.

La matière à critique faisant presque défaut, je ne citerai que quelques impressions des différentes œuvres qui nous furent données.

« La branche de lilas », de Dénéreaz, fut chantée avec toute la souplesse et la finesse que l'on peut souhaiter. La direction et les chanteurs, comme d'ailleurs dans les autres chœurs, disparaissaient pour ne laisser la place qu'à la musique. Avec « O petit pays », d'Heimlinger, nous avons senti l'émotion nous gagner et je ne l'ai jamais entendu chanter avec autant de ferveur. Le regrette Carlo Boller nous a laissé, avec « Au bord du lac », une œuvre pleine de charme, sur un délicat poème de Paul Bourget. Ce meilleur Boller nous laissa une impression de calme et de repos, malgré ses nombreuses difficultés, et le bercement des vagues était très sensible à l'auditeur. « La forêt suisse », ce chant est toujours écouté avec plaisir, bien que nous l'ayons beaucoup entendu. Mais la Chorale s'est surpassée dans « Agonie », de Boller, qui d'ailleurs a eu les honneurs du bis. La fusion, la douceur, le contraste des nuances, c'était vraiment très bien, sauf... et cela me chicanait : le dernier « Jésus », chanté par une seule voix doit être « flûte » ou « voix de tête ». Comme l'a dit, à la partie familière qui suivit la soirée, un de nos meilleurs directeurs de chorale de la contrée : La seule chose qui m'a déçu au Brasseur ce soir, c'est ce qui n'a pas été chanté ». En effet, le « Psalme XXII », de Sala, fut supprimé, M. R. Mermoud ayant eu la délicatesse de laisser à son confrère M. Charlet le soin de le donner en première audition. Et je suis sûr que nous ne perdons rien pour attendre.

Mais voici venir le 2^e magicien en la personne de M. Perrenoud, le sympathique directeur du Chœur de Dames qui, en des tours magiques, tel un vrai professionnel, fit passer d'agréables moments à des spectateurs de plus en plus étonnés et confondus. Sa dextérité en ce domaine est vraiment remarquable.

Comme je l'ai dit plus haut, nous avons eu le plaisir d'applaudir Mme Jane Raymond et M. Max Lereel de Radio-Lausanne. Ce dernier dérida son auditoire par quelques boutades et surtout par les différentes manières d'interpréter avec beaucoup de savoir la Fable de La Fontaine « Le Corbeau et le Renard ». Et la soirée se termina par 2 sketches étonnants, fort bien enlevés par ces artistes.

Le programme de la matinée de dimanche a été également intéressant. Après la partie musicale, une jeune femme nous a dit fort bien quelques poèmes de R. Lamoureux, J. Prévert, etc. Nos compliments.

(dame, quand il faut dénicher directeur et acteurs en dernière heure !) et nous vous souhaitons Chorale du Brasseur, tout le succès que vous méritez pour le prochain concours de Lausanne. A. R. L.

Apéritif à la gentiane

SUZE

l'ami du connaisseur

Concours du Ski-Club de l'Abbaye

15 février 1953

Il fallait pas mal de courage ou tout au moins d'esprit sportif pour braver la bise et les rafales de neige de ce dimanche 15 février. Mais les concurrents inscrits n'en manquaient pas : ils le prouvèrent en étant presque tous présents au départ des diverses épreuves. Nous les en félicitons et remercions tous ceux qui se devaient pour assurer la réussite de ce concours dont voici les principaux résultats.

Fond juniors : 1. Levrat R., Le Lieu, (gagne chal. Freddy Rochat pr une année) ; 2. Truan Jean, SCA ; 3. Levrat L., Le Lieu ; 4. Berny René, Brasseur ; 5. Raymond E. Vaulion.

Fond touristes : 1. Lugin Ch., Le Lieu ; 2. Perrin Georges, SCA.

Fond seniors : 1. Goy Paul, Vaulion, (chal. John Truan) ; 2. Piccinin G., Le Lieu ; 3. Goly Jules, Le Lieu ; 4. Schmid Rod., SCA ; 5. Rose Ed., Ballaigues.

Slalom : 1. Rochat P.-M., Les Biaux ; 2. Goly Philibert, Charbonnières ; 3. Gall E., SCA ; 4. Berny R., SCA ; 5. Berghalter Milo, Ballaigues.

Descente : 1. Rochat P.-M., Les Biaux ; 2. Berny Roland, SCA ; 3. Berny W., SCA ; 4. Truan Roger, SCA ; 5. Croisier Pierre, SCA.

Combiné 3 : Rochat P.-M., Les Biaux, 47.06 pts (chal. SCA) ; 2. Schmid Rod., SCA, 68.65 pts ; 3. Rose Ed., Ballaigues, 93.78, etc.

Combiné alpin : Rochat P.-M., Les Biaux 0 pt (chal. E. Muller) ; 2. Berny Roland SCA, 12.11 pts (chal. R. Nanzet) ; 3. Truan Roger, SCA, 15.83 pts, etc.

Politique et syndicat

On nous écrit :

C'est par une étrange ignorance des termes que le citoyen associe ces deux mots. Une simple consultation du dictionnaire suffit cependant pour remettre chaque chose à sa place et rendre à César ce qui est à César. On y apprend en effet que la politique est l'art du gouvernement des peuples, tandis que le syndicat est un groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs.

Il ne saurait donc y avoir d'analogie entre les deux termes, car il est évident que celui qui s'occupe du gouvernement d'un peuple ne saurait vraisemblablement tenir compte des intérêts d'une seule partie de ce peuple. Il se doit au contraire d'être dans la mesure de ses forces et de la clarté de son jugement l'arbitre suprême entre les intérêts forcément divers si ce n'est opposés des composants d'une nation.

Le syndicalisme est en fait l'héritier du corporatisme abrogé par la révolution française. A vrai dire, la corporation englobait

tout. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des patrons ayant des conceptions sociales en opposition avec une tradition conservatrice, pas plus qu'on ne doit s'étonner de rencontrer des ouvriers estimant pouvoir s'opposer à une élatation réclamée par la gauche. Cela est d'autant plus vrai dans le monde horloger que cette profession possède un statut ayant force de loi et dont l'application est soumise à un arbitrage suprême.

Il ne faut pas oublier non plus que si la constitution de notre pays garantit le droit de libre association, il garantit aussi celui de demeurer libre de ses actes, quitte à en subir les conséquences. Il peut donc se rencontrer ici et là des individus pareils à l'animal de la fable préférant souffrir de la faim et de la soif plutôt que d'avoir un collier gênant au cou.

Ainsi, dans la situation politique actuelle, ceux qui seront les plus qualifiés pour assurer le développement heureux de nos institutions seront précisément les hommes débarrassés d'entraves doctrinaires trop précises. Cela d'autant plus qu'il n'est plus personne qui ne aujourd'hui la nécessité d'une évolution sociale, évolution due aux transformations rapides du monde économique.

Le choix de personnalités inspirées par le seul souci d'intérêt général, et non pas par celui de l'intérêt particulier, ne peut donc que s'imposer.

L. A.

Déplacement de la neige

Jeudi 19 écoulé, nous avons pu assister à la démonstration de la fraiseuse à neige de la Fabrique Grander à Binningen.

Il est surprenant de constater avec quelle rapidité et quelle bienfaisance travaille cette machine. Il faut dire que la fraiseuse Grander est fabriquée selon une conception nouvelle et suisse (ce qui est appréciable, lui permettant de s'attaquer même à la glace. Une chose à retenir : c'est qu'elle ne consomme que 1 litre de combustible à l'heure. Chaque commune et chaque grande entreprise se devrait d'en posséder une.

REVUE DE LA SEMAINE

L'opinion que les guerres ne sont le fait que d'individus isolés, hommes ambitieux et sans scrupule, est assez répandue, surtout dans une époque comme la nôtre où le principe de l'excellence de la souveraineté populaire n'est guère contesté. La bêtise en brèche constitue même un danger. Certains faits récents viennent toutefois nous donner à réfléchir. Ils semblent démontrer qu'il y a tout de même des cas où les passions populaires peuvent être génératrices de troubles assez graves. En écrivant cela nous pensons précisément à l'affaire d'Oradour.

Les remous provoqués par le procès de Bordeaux sont loin d'être apaisés. Cette malheureuse affaire risque même de causer plus de mal à la France par les traces qu'elle laissera dans le pays que par la destruction même du petit village. Il ne faut pas aller croire que nous cherchons à minimiser l'ampleur du crime commis par les troupes allemandes, bien au contraire. Nous voulons simplement souligner que les sentiments divers qui se manifestent ces jours et les conséquences morales qui en découlent seront une autre forme du tort causé à notre voisin par son occupant.

Les journaux nous ont donné un historique

nation. On ne saurait préjuger de ce qui pourrait se produire s'il s'agissait de deux peuples différents. On pourrait peut-être craindre pour la paix même de l'Europe.

A la décision raisonnée, mûrement réfléchie de la cour de Bordeaux s'oppose donc la fureur populaire, sentiment si violent qu'il pourrait dans certaine occasion provoquer un conflit armé.

Comme nous le disions plus haut, c'est une regrettable affaire à tous les points de vue. Elle nous montre d'une part que les foules peuvent être moins pacifiques qu'il ne le semble et qu'il faudra toute la diplomatie du gouvernement français pour apaiser ce trouble profond qui remue les esprits et témoigne de la division de cette pauvre France.

C'est avec beaucoup d'attention que l'on doit suivre le déroulement de la politique occidentale et en particulier les relations de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique. On sait déjà que le voyage de M. Churchill à Washington a été un échec complet. Pourtant le premier ministre attendait beaucoup de son déplacement au-delà des mers. On affirme qu'il espérait convaincre son puissant partenaire de l'utilité de faire des deux nations les dirigeants du monde moderne, les Anglais apportant leur expérience de la politique et les Américains leurs dollars. Malheureusement pour le gouvernement de Londres, M. Eisenhower ne s'est pas laissé influencer et il a pris à lui seul la décision de déneutraliser Formose.

Le mois prochain les Français feront à leur tour le pèlerinage à la Maison-Blanche. On peut tenir pour certain que les visiteurs devront subir une interrogation serrée et recevoir des conseils qui pourraient bien être impératifs. Ceci d'autant plus que la cordialité a cessé de régner entre les deux états. Il y a une année encore, la France jouissait d'un prestige véritable de l'autre côté de l'Atlantique. On avait jugé avec sympathie les efforts de ses hommes d'état cherchant la création d'une unité européenne, d'une communauté de défense dont la constitution est si chère au peuple américain.

Or, le retournement qui s'est produit dans la politique française au sujet de la future unité européenne a étonné et même blessé le citoyen américain qui ne comprend guère.

Ces sentiments sont fondés, mais ce revirement de la politique française n'a rien de surprenant pour qui a suivi attentivement le déroulement de la situation. Il n'est pas le fait des hommes d'état eux-mêmes, il est bien plutôt le résultat de l'opinion publique qui se méfie d'une alliance avec l'Allemagne, se cabant devant l'idée d'une fusion militaire avec l'ennemi héréditaire. Là encore, nous nous trouvons en face d'événements qui sont bel et bien conduits par l'opinion publique, par une opinion irraisonnée et toute sentimentale. Le résultat de tout cela risque d'être catastrophique pour l'Europe tout entière. Il ne faut pas se leurrer, si l'Europe veut survivre elle doit s'unir étroitement et oublier le passé. Le vieux continent ne doit plus nourrir la dangereuse illusion qu'il est encore le moteur du monde et possède l'énergie qui commande. Il doit se résigner à n'être plus qu'en second rang, mais conserver assez de lucidité pour ne pas être entraîné dans le sillage de la Russie, pas plus que dans celui des Etats-Unis. Nous avons devant nous une période d'adaptation qu'il s'agit de faire, sans cela c'en sera certainement fait de nos libertés.

R.

Ce numéro est de 8 pages